

The logo consists of a large circular arrow that starts at the top right, goes clockwise, and ends at the bottom left. The arrow is a gradient of green, from a darker shade at the top to a lighter shade at the bottom. In the center of the circle, the text "Éco Entreprises Québec" is written in white, with a white bracket-like shape framing the text.

Éco
Entreprises
Québec

**De la collecte sélective
à l'économie circulaire:
Ensemble pour
un monde durable.**

Rapport annuel 2022.

**ÉEQ place
l'écoconception,
la recyclabilité
et la traçabilité
au cœur de ses
actions avec
ses partenaires.**

Éco
Entreprises
Québec

Notre mission

Organisme sans but lucratif privé, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) représente depuis 2005 les producteurs de contenants, d'emballages et d'imprimés dans leur responsabilité financière à l'égard de la collecte sélective. Nommé organisme de gestion désigné (OGD) en 2022, ÉEQ est le donneur d'ordres de la gestion de la collecte sélective au Québec dans une perspective de développement durable.

En tant que leader de la responsabilité élargie des producteurs (REP), ÉEQ développe, gère et conseille des solutions en économie circulaire à ses membres producteurs en vue de réduire leur empreinte environnementale. Pour y parvenir, ÉEQ place l'écoconception, la recyclabilité et la traçabilité au cœur de ses actions avec ses partenaires.

ÉEQ continuera d'exercer son rôle d'organisme agréé durant la transition du régime de compensation vers la REP collecte sélective.

Table des matières

Entretien entre
le président du CA et la PDG

6

Introduction

10

Réalisations 2022

12

Dossier modernisation

32

Régime de compensation

44

Modèle de gouvernance

54

Conclusion

67

80 États financiers

68 Liste des membres

Une année charnière de la mobilisation à l'action, vers un monde plus durable

Maryse Vermette: Avec la confirmation de notre désignation à titre d'organisme de gestion désigné (OGD) pour la collecte sélective, l'année 2022 s'est conclue avec une nouvelle mission pour ÉEQ.

Denis Brisebois: C'est tout un accomplissement! Très fier que la vision de notre Plan stratégique 2021-2024 soit devenue une réalité. Avec le recul, je pense que la mise en place d'une vision tangible et rigoureuse, soutenue par une équipe solide et un conseil d'administration engagé, a favorisé ce dénouement positif pour ÉEQ, mais aussi pour l'ensemble de sa chaîne de valeur.

MV: Cette désignation confirme notre rôle de représentant des producteurs dans la mise en œuvre de la modernisation du système de collecte sélective, mais aussi notre vocation de donneur d'ordres auprès de nos partenaires municipaux, des centres de tri et des recycleurs-conditionneurs. Dans cette foulée, la responsabilité élargie des producteurs (REP) encourage l'implantation d'une économie circulaire favorisant l'écoconception, la recyclabilité et la circularité des contenants, des emballages et des imprimés générés au Québec.

DB: Pour les milliers de producteurs que nous représenterons, cette évolution constitue donc un moment tournant. Certes, ils continueront de financer le système, mais en occupant désormais le siège du conducteur.

Maryse Vermette
Présidente-directrice générale



Denis Brisebois
Président du conseil d'administration

En planifiant et en appliquant leurs nouvelles responsabilités, les producteurs pourront mettre en marché des produits à plus faible empreinte environnementale, écoconçus et faciles à recycler.

MV: Ajoutons que la traçabilité de ce qu'on retrouve dans nos bacs est une préoccupation citoyenne légitime et croissante. Dès la mise en œuvre de la modernisation, ÉEQ pourra suivre et communiquer l'origine et la destination des matières recyclées. Ces données probantes vont assurément accroître le degré de confiance des millions de personnes qui récupèrent chaque semaine au Québec. Collectivement, nous pourrions constater à quel point chaque geste peut générer une réelle différence.

DB: Dans cet élan, notre désignation d'OGD par RECYC-QUÉBEC est aussi l'occasion d'agir à l'échelle de l'ensemble du territoire québécois et de mettre en place des pratiques standardisées, souvent dissonantes d'une région à l'autre.

MV: Il est vrai qu'en passant de la planification à la mise en action d'ici 2025, date de la mise en œuvre complète de la REP, les silos actuellement présents seront appelés à disparaître.

DB: En cours de route, je pense que la communication sera la clé pour soutenir l'adhésion et l'engagement par l'ensemble des parties prenantes.

MV: Chez ÉEQ, notre leadership s'exprime d'ailleurs par la grande expertise de nos équipes, mais aussi par la qualité de nos échanges. Pour créer un environnement motivant, nous devons agir tout en étant à l'écoute des enjeux et des préoccupations de nos partenaires.

DB: Nous sommes tous conscients de ce que nous devons aux prochaines générations. À ce chapitre, les producteurs, les municipalités et les centres de tri ainsi que les recycleurs seront de très précieux alliés pour atteindre les objectifs de performance et d'efficacité du système, et ce, avec un rapport qualité/prix optimal. C'est une révolution que nous allons tous vivre ensemble au cours des prochaines années, car la gestion du changement sera au cœur de nos actions.

MV: Tout à fait, et pour cela, nous sommes appelés à prendre des décisions importantes, en respect de notre nouvelle raison d'être «De la collecte sélective à l'économie circulaire: ensemble pour un monde durable» et de nos trois valeurs d'engagement: l'équité, la responsabilité et la vigilance!

DB: Tu as raison. Au moment de prendre des décisions, petites ou grandes, c'est souvent capital de pouvoir s'appuyer sur une raison d'être et des valeurs à la fois incarnées et respectées.

MV: J'ajouterais qu'au-delà des aspects organisationnels et opérationnels, c'est tout aussi important de mettre en lumière l'influence de nos actions auprès de la population québécoise. De faire comprendre que ÉEQ et ses partenaires pavent la voie, ensemble, en direction d'un monde encore plus durable.

DB: Et je suis convaincu que la mobilisation de l'ensemble des organisations impliquées dans cette nouvelle façon de faire sera déterminante, tant pour l'environnement que pour notre économie.

MV: Le Québec bénéficie désormais d'un cadre plus moderne, aligné sur les meilleures pratiques mondiales. Je demeure impressionnée par la capacité des équipes de ÉEQ à relever tous les défis. Il est important pour moi de souligner l'apport, tout au long de l'année 2022, de tous les employés de ÉEQ, du conseil d'administration et de ses comités.

DB: Et remercions aussi les producteurs que nous représentons pour leur confiance! Cette évolution est le fruit d'un formidable travail d'équipe.

« Chez ÉEQ, notre leadership s'exprime d'ailleurs par la grande expertise de nos équipes, mais aussi, par la qualité de nos échanges. »

Maryse Vermette
Présidente-directrice générale

Responsabilité élargie des producteurs Une petite révolution au Québec

À l'image d'un secteur où l'innovation est une ressource renouvelable, l'équipe de ÉEQ demeure en constante évolution.

D'ici l'entrée en vigueur complète de la responsabilité élargie des producteurs (REP), le 1^{er} janvier 2025, l'actuelle période de transition exige une expertise fine et un leadership accompli pour concrétiser les multiples engagements liés à cette délicate opération de modernisation.

À titre d'organisme de gestion désigné et de donneur d'ordres pour la gestion du système de la collecte sélective, ÉEQ est au cœur des efforts pour mobiliser l'ensemble de la chaîne de valeur afin d'atteindre des objectifs réglementaires ambitieux. Le défi est de taille!

Jusqu'à l'échéance du Régime de compensation, le 31 décembre 2024, ÉEQ continuera d'assumer son rôle de gestionnaire du régime au nom des entreprises contributrices qu'il représente.

En parallèle, 2022 est l'année où nous activons déjà les nouveaux leviers de la REP, qui prend progressivement la relève du Régime de compensation.

ÉEQ veillera à l'accomplissement des nouvelles responsabilités des producteurs et établira des relations d'affaires avec les organismes municipaux, les centres de tri et les recycleurs-conditionneurs. Il sera maintenant responsable de sensibiliser la population aux bons gestes de tri.

En effet, cette transformation significative dans notre capacité d'agir sur chaque maillon de la chaîne pour valoriser les matières recyclables fera une différence dans le quotidien de la population et des familles québécoises.

Pour devenir un modèle à l'échelle mondiale, ÉEQ assumera son leadership en misant sur l'expérience et l'expertise des acteurs de la chaîne de valeur. L'ensemble de nos actions, alignées avec nos valeurs de vigilance, d'équité et de responsabilité, sont destinées à incarner le changement puis à rebâtir la confiance à l'égard du système. Elles le feront de manière durable, pour les décennies et les générations à venir.

Une empreinte forte

L'année 2022 laissera une empreinte forte dans l'histoire de ÉEQ. Depuis le 24 octobre 2022, à titre d'organisme de gestion désigné (OGD) pour la collecte sélective, ÉEQ est désormais responsable d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système modernisé.

Elle agit ainsi au nom des producteurs visés, comme le prévoit le *Règlement portant sur le système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* qui, adopté en juillet 2022, introduit la REP.

Ces actions s'inscrivent dans une réelle perspective de développement durable et d'économie circulaire pour les contenants, emballages et imprimés.

La séquence rapide des réalisations pour atteindre cet objectif témoigne de la vision, de la polyvalence et de l'agilité des équipes en place.

Le signal est simple: d'ici 2025, les producteurs auront l'entière responsabilité des contenants, des emballages et des imprimés (CEI) qu'ils mettent en marché.

En gérant leurs responsabilités collectives, ÉEQ aura accès à des leviers importants, en tant que donneur d'ordres direct et propriétaire des matières recyclables.

Les réalisations exposées dans ces pages composent un échantillon révélateur des efforts, des responsabilités, des collaborations, de la raison d'être et de la reconnaissance d'un ensemble de projets et d'actions transformatrices. Elles ont mené ÉEQ à sa désignation, tout en maintenant ses affaires courantes dans le cadre du Régime de compensation.

1

Affaires publiques et relations gouvernementales
Le chantier d'une génération

2

Raison d'être et Valeurs d'engagement
Ensemble pour réussir la modernisation

3

Écoconception, recyclabilité et innovation
Une année sous le signe de l'innovation

4

Tout déballer
Un documentaire emballant!

Le chantier d'une génération

Les premiers mois de 2022 ont été marquants sur le plan des relations gouvernementales. En simultan , trois chantiers ont mobilis  les  quipes pour pr senter, dans des d lais tr s serr s, les positionnements de  EQ dans le cadre de trois projets de r glement, tous significatifs pour l'avenir de la collecte s lective.

Le Qu bec s'est enfin dot  d'un r glement de responsabilit   largie des producteurs (REP) pour la collecte s lective! En plus d'un engagement soutenu de l' quipe au cours des derni res ann es, la collaboration active du gouvernement et des parties prenantes de la cha ne de valeur a permis le d veloppement d'un cadre r glementaire tr s large, qui comprend l'ajout d'une s rie de responsabilit s qui s' chelonnent jusqu'en 2030.

L'adh sion des instances gouvernementales, des unions municipales et d'associations a jou  un r le crucial et continuera d' tre central dans l' laboration, l'acceptation et l'activation des nouveaux leviers de la collecte s lective au Qu bec.

Un engagement exceptionnel

D marrer l'ann e 2022 avec un projet de r glement de cette ampleur, faire les repr sentations n cessaires, puis en analyser son contenu suite   sa publication, et ce, en moins de huit mois, a  t  un d fi que  EQ a relev  avec brio.

Or, nos  quipes ont men  de front deux autres projets. L'un pour assurer la transition harmonieuse, claire et encadr e du R gime de compensation des municipalit s, qui nous accompagne depuis 2005, vers la responsabilit   largie des producteurs.



Philippe Cantin

Vice-pr sident, affaires publiques et relations gouvernementales

Le R glement sur la consigne  largie a  t   galement adopt  en parall le.   ce titre, le Qu bec s'est dot  d'un cadre de financement, d' quit  et d'appareillage exemplaire entre les syst mes de collecte s lective et de consigne destin s    voluer en synergie. Une fois en vigueur, pareille compl mentarit  sera probablement unique au monde.

Ces nouveaux cadres r glementaires l vent certains irritants identifi s par l'industrie, les gouvernements et la population depuis plusieurs ann es, notamment avec des solutions tangibles en mati re de qualit  du tri, de destination et de tra abilit  des mati res recycl es.

« Le cadre r glementaire dont le Qu bec se dote m rite d' tre soulign  et c l br . »

Philippe Cantin

Vice-pr sident, affaires publiques et relations gouvernementales

Sur le plan des relations gouvernementales, mener de front et r ussir trois chantiers de cette ampleur en quelques mois survient une fois par g n ration. Ce remarquable travail de concertation est certes   c l brer, mais surtout,   honorer.

  ce chapitre, les prochaines ann es s'annoncent emballantes!

Ensemble pour réussir la modernisation

En avril 2022, durant l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration de Éco Entreprises Québec dévoilait sa Raison d'être et ses trois Valeurs d'engagement. Après 15 ans d'évolution, ÉEQ exprime sa vision d'avenir à l'aube de son mandat d'organisme de gestion désigné.

Cette annonce est le fruit de réflexions visant à doter ÉEQ d'une culture éthique forte pour incarner le changement à titre de gestionnaire et donneur d'ordres du système de collecte sélective. La Raison d'être permet de communiquer le « pourquoi » de toutes les actions de l'organisation. Elle incarne la volonté de ÉEQ de s'équiper d'outils fiables et durables pour soutenir ses nouvelles responsabilités.

Notre Raison d'être

**Éco
Entreprises
Québec**

**De la collecte sélective
à l'économie circulaire :
Ensemble pour un monde durable.**

« La nouvelle Raison d'être et les Valeurs d'engagement de ÉEQ seront notre carte de visite auprès des différentes parties impliquées dans la modernisation. »

Maryse Vermette
Présidente-directrice générale

Nos trois Valeurs d'engagement



Les trois Valeurs d'engagement vont guider les actions de ÉEQ au quotidien à l'égard des situations engendrées par sa transformation. Ces Valeurs impliquent l'effort et l'engagement réciproque, un équilibre dans la vision globale des enjeux et une capacité à détecter les angles morts.

ÉEQ fera des choix porteurs, de manière tangible et imputable. Au quotidien, nos équipes s'acquitteront d'une veille et d'une proactivité constante, dans le but de dynamiser la réussite de cette nouvelle économie circulaire.

Inspirer le Québec

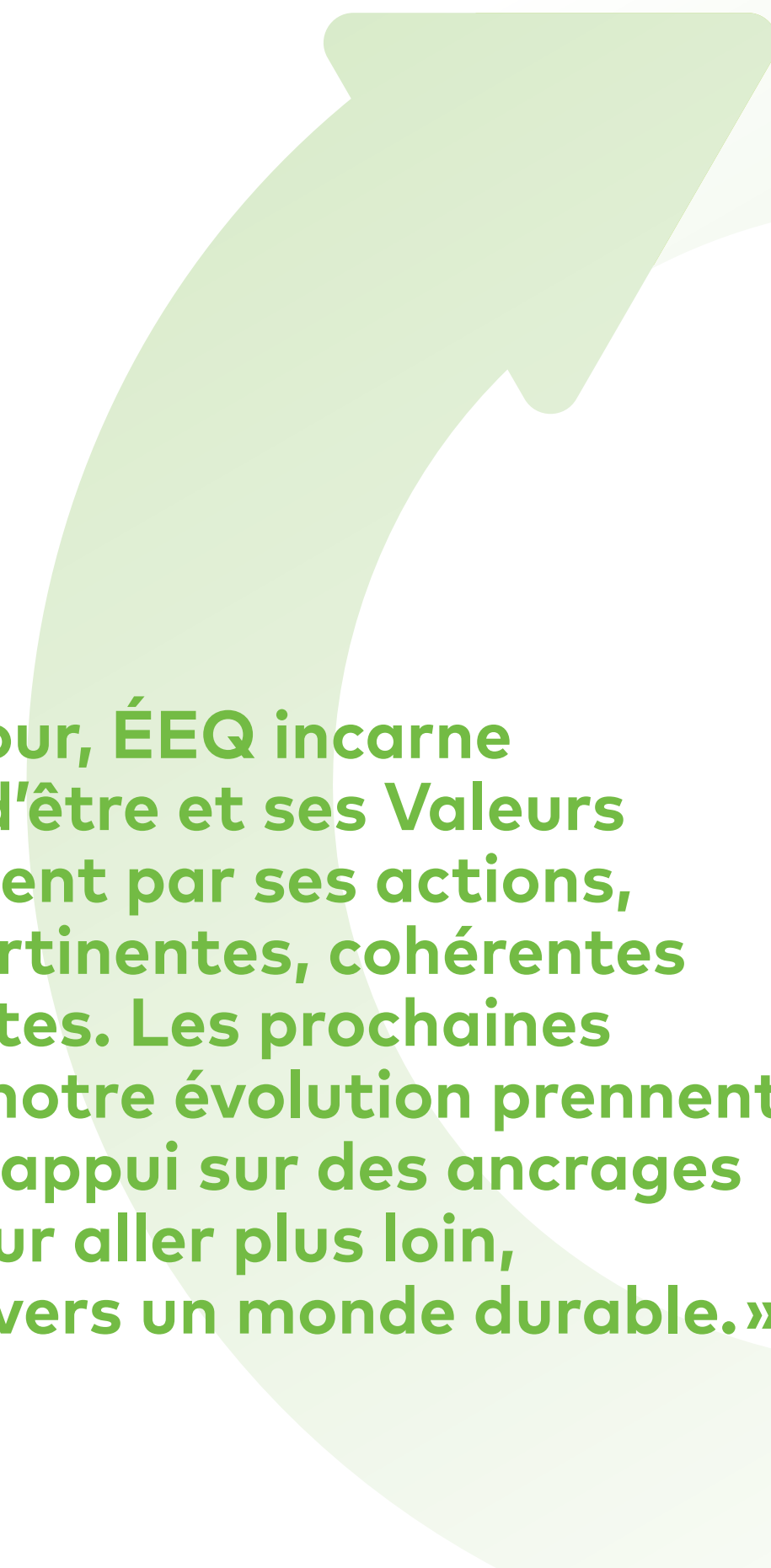
Notre Raison d'être fait écho à ce qui nous ressemble et nous rassemble. Ainsi, nous souhaitons que cette démarche et cette robuste affirmation inspirent l'ensemble de nos partenaires, en plus de refléter les préoccupations de la population québécoise.

Au-delà des mots, ces leviers stratégiques servent désormais de cadre de référence, appliqué dans chacune de nos réflexions et de nos interventions. Dans cet élan, ce nouveau «réflexe ÉEQ» favorise la prise de décisions, la rigueur de nos actions et la confirmation de nos ambitions.

Un message fort et porteur

Éco Entreprises Québec personnifie donc le changement et l'évolution d'un formidable secteur appelé à devenir une source de fierté à l'échelle de l'ensemble du territoire québécois.

Jadis percepteurs, nous voici gestionnaires. Comme organisation, à titre de donneur d'ordres du système de collecte sélective au Québec, nous avons la responsabilité de porter un message fort dans l'adoption de nouvelles pratiques à l'échelle locale et nationale. Le conseil d'administration salue les comités, les équipes, les ambassadeurs et l'ensemble des employés de ÉEQ pour leur volonté d'adhérer à ce grand défi.



« Chaque jour, ÉEQ incarne sa Raison d'être et ses Valeurs d'engagement par ses actions, à la fois pertinentes, cohérentes et inspirantes. Les prochaines étapes de notre évolution prennent désormais appui sur des ancrages solides. Pour aller plus loin, ensemble, vers un monde durable. »

Maryse Vermette

Présidente-directrice générale

Une année sous le signe de l'innovation

L'économie circulaire est le moteur des actions stratégiques mises de l'avant par Éco Entreprises Québec. Collaborateurs, partenaires et parties prenantes sont aujourd'hui au cœur de transformations cruciales pour offrir aux générations montantes un environnement exprimant leurs volontés et leurs préoccupations.

Il importe donc d'innover et de renouveler en continu les initiatives et les conditions gagnantes pour outiller et accompagner les entreprises dans leur processus de conception d'emballages écoresponsables.

Assumant un leadership rassembleur en écoconception et en économie circulaire, ÉEQ travaille à développer des solutions concrètes pour optimiser le cycle de vie des contenants, des emballages et des imprimés.



Geneviève Dionne
Directrice, écoconception et économie circulaire



Normand Gadoury
Directeur, innovation et développement des marchés

QUAND LE PEEC DEVIENT PEREC

Le plan évolue!

Au Canada, le PEEC 2019-2021 constituait le premier Plan d'actions en écoconception et économie circulaire d'un organisme de responsabilité des producteurs.

Durant cette période, ÉEQ a su rallier ses partenaires de la collecte sélective autour de la vision selon laquelle l'écoconception des emballages doit devenir une norme, et même une source de fierté pour la collectivité québécoise.

Déposé au conseil d'administration de ÉEQ en février 2022, son bilan s'accompagnait d'une série d'actions consolidant le rôle, la crédibilité et la portée de Éco Entreprises Québec en matière de gouvernance, d'intelligence d'affaires, de politique, d'économie circulaire, de communications et d'opérations internes.

Au premier plan: la modernisation

En juin 2022, le conseil d'administration adoptait la version bonifiée du PEEC qui inclut la recyclabilité des matières, soit le Plan en écoconception, recyclabilité et économie circulaire, le PEREC. Cette nouvelle mouture est à l'image de ÉEQ: en évolution constante.

Puissant levier, le PEREC permet de mesurer, d'améliorer et de communiquer la performance environnementale du système modernisé de la collecte sélective, en harmonie avec la circulation des matières ciblées dans la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Le PEREC: six grands piliers

1. Lignes directrices d'écoconception et de recyclabilité
2. Approche par segments de clientèle et types d'emballages
3. Outils et offres de services en écoconception et économie circulaire
4. Mesures d'écomodulation du tarif
5. Plans matières
6. Système de traçabilité

Le PEREC intègre **quatre plans matières** (fibres, plastiques, verre et métaux) pour documenter les stratégies de valorisation des filières de collecte, de tri et de recyclage. ÉEQ identifiera les actions prioritaires et les besoins en infrastructures et en capacités, en conformité avec les objectifs de la REP.

Le volet **traçabilité** se greffe au PEREC. Fondamental, ce nouvel outil de gestion de données mesure les résultats de la performance du système, les taux de collecte et la valorisation, appuyant ainsi la reddition de comptes de ÉEQ auprès des producteurs, du gouvernement et de la population.

PLAN MATIÈRES

Au cœur de l'innovation: la collaboration

À titre de chef de file en pratiques innovantes, ÉEQ accompagne, mobilise et optimise la chaîne de valeur des matières recyclables en fédérant l'écosystème québécois dans l'économie circulaire.

Le plastique

En 2019, ÉEQ affirmait sa volonté d'assurer un débouché pour l'ensemble des plastiques de la collecte sélective. Depuis 2021, le suivi de son plan d'action relève du comité Écoconception et économie circulaire. Ces actions s'accomplissent en collaboration avec le Groupe d'action plastiques circulaires (GAPC).

Lancé en 2020, le GAPC regroupe des organisations emblématiques des secteurs de l'alimentation, des boissons et de l'emballage, collaborant pour développer et tester des solutions concrètes visant l'amélioration de la gestion des plastiques postconsommation. Du nombre: Cascades, Danone Canada, Dyne-A-Pak, Keurig, Dr Pepper Canada, TC Transcontinental, ÉEQ et l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC).

Soutien de plus de 500 000 \$ du MEI

En 2022, le GAPC entame une nouvelle phase de développement afin de réaliser ou appuyer des projets destinés à optimiser le recyclage de l'ensemble des emballages plastiques, dans la perspective de la responsabilité élargie des producteurs.

Pour y arriver, une aide financière de 500 000 \$ a été octroyée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). ÉEQ agit comme fiduciaire de ce soutien favorisant l'essor des premiers pilotes. Le GAPC a aussi reçu une aide financière du MEI allant jusqu'à 45 000 \$ pour un projet d'application de l'intelligence artificielle à la reconnaissance des objets par un robot dans les centres de tri.

Groupe d'action plastiques circulaires (GAPC) en 2022

- Optimiser le recyclage de l'ensemble des emballages plastiques.
- Optimiser la captation des plastiques souples en centre de tri et chez les recycleurs.
- Favoriser le tri des emballages par attributs.
- Déterminer les conditions de succès pour la mise en place d'une chaîne complète de recyclage du polystyrène.
- Déterminer la capacité technique de recycler des ballots contenant des proportions plus élevées de PET thermoformé.
- Déployer la traçabilité dans la gestion des matières recyclables. Étudier les approches actuelles et tester un modèle en 2023.
- Lever certains obstacles à la qualification de résines recyclées à contact alimentaire (grade alimentaire).
- Effectuer une revue des demandes déposées par certains recycleurs auprès de Santé Canada.

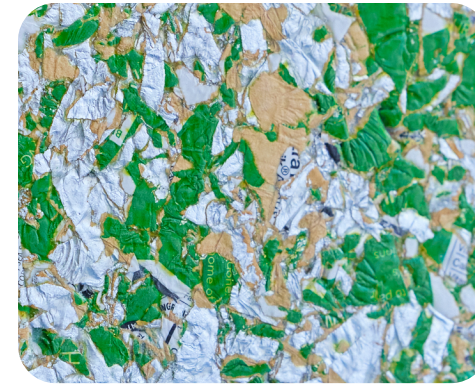
Travaux connexes

Pour appuyer l'intégration de résine recyclée dans des produits et des emballages, ÉEQ a soutenu financièrement et sur le plan technique l'élaboration d'une norme canadienne de quantification du contenu de plastiques recyclés par le Bureau de normalisation du Québec.

«Les défis qui accompagnent la nouvelle réglementation au Québec nous encouragent à accélérer le développement et l'adoption des meilleures pratiques mondiales en matière d'approches et de technologies de tri et de recyclage.»

Normand Gadoury

Directeur, innovation et développement des marchés



Le verre

Dans une perspective de développement des marchés, ÉEQ a alloué un soutien financier de 515 000 \$ à cinq centres de tri recourant aux équipements de traitement fournis dans le cadre du Plan verre l'innovation.

+19 000 Tonnes de verre recyclé, non utilisé comme matériau de recouvrement

3 700 T: Récupération Frontenac
3 300 T: EBI Environnement
8 750 T: Centre de tri de Ville de Québec (Société Via)

3 200 T: Tricentris (Terrebonne)
312 T: Régie Intermunicipale de Traitement des Matières Résiduelles de la Gaspésie

En 2022, la participation à la Chaire SAQ en valorisation du verre dans les matériaux s'est poursuivie avec l'Université de Sherbrooke et huit partenaires ainsi qu'un partenariat avec un groupe de recherche de l'Université Laval pour amorcer une collaboration visant l'utilisation du verre cellulaire dans la construction de chaussées routières.

Les fibres

En collaboration avec RECYC-QUÉBEC, ÉEQ a publié un portrait et un diagnostic du marché des fibres de la collecte sélective. L'étude a été réalisée par un consortium comprenant NovAxia, Lichens, ReMM et Moore & Associates.

Cette étude visait à:

- Dresser un portrait exhaustif du tri et du recyclage des fibres dans les marchés du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et du Nord-Est des États-Unis
- Réaliser un diagnostic de l'ensemble de la chaîne de valeur des fibres
- Proposer des pistes d'intervention et des recommandations garantissant une adéquation entre la mise en marché des contenants, des emballages et des imprimés (CEI) et les capacités de conditionnement et de recyclage des fibres.

« Nous souhaitons présenter la réalité, mais aussi apporter des nuances aux discours liés à l'emballage au Québec. »

Geneviève Dionne

Directrice, écoconception et économie circulaire



Accompagnements réalisés



Entreprises assujetties



Entreprises en démarrage

ÉCOCONCEPTION: ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Depuis 12 ans, ÉEQ fait rayonner les meilleures pratiques de l'industrie afin de démocratiser l'écoconception des contenants et des matériaux d'emballages et imprimés. Voici les faits saillants de ses actions en 2022.



Accompagnement d'entreprises

En 2022, en plus des fournisseurs et distributeurs d'emballages, les secteurs ayant le plus bénéficié de l'accompagnement des équipes de ÉEQ sont ceux de l'agroalimentaire et des cosmétiques.

Formation en écoconception

Les personnes ayant participé aux formations sont des professionnels de l'agroalimentaire et des cosmétiques, des milieux d'affaires, entrepreneuriaux, du commerce de détail et académiques. Les agences et les distributeurs d'emballages y ont également pris part.

Études de cas

En 2022, quatre études de cas ont été publiées, commentées et documentées, soutenues par un outil simplifié d'analyse de cycle de vie.

Colgate Palmolive	Bouteilles de savon à vaisselle
Metro	Caisses de bouteilles d'eau (12 x 1,5 litre)
Metro	Emballages de papier hygiénique
SAQ	Bouteilles de vin allégées

Tout déballer: un documentaire emballant!

Troisième collaboration entre ÉEQ et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le documentaire *Tout déballer* expose les idées créatives et les pratiques innovantes en matière de design d'emballages.

En 2022, cet ambitieux projet a été au cœur des activités de sensibilisation de ÉEQ, en raison de sa portée et de son rayonnement. Lancé en octobre, l'événement médiatique a profité d'une diffusion multiplateforme, initialement propulsée par une campagne publicitaire et une série d'initiatives en ligne, notamment sur les réseaux sociaux.

Sortir de la boîte

Ce documentaire essentiel enrichit la compréhension du secteur de l'emballage au Québec. Il éveille les consciences des designers engagés dans le processus de sélection et de conception des produits emballés. À l'écran, plusieurs acteurs du milieu détaillent les étapes et les enjeux de production, de mise en marché et de gestion des flux de matériaux d'emballages.

Directrice de l'écoconception et de l'économie circulaire chez ÉEQ, Geneviève Dionne explique la vision à l'origine de cette production: «Après plusieurs conversations et réflexions à imaginer cette nouvelle collaboration, Sylvain et moi souhaitons adopter le format documentaire, idéal pour sensibiliser un grand nombre de personnes aux enjeux liés à l'emballage, à l'écoconception et au processus de design.»

Tout déballer nous plonge ainsi dans la quête de Sylvain Allard, professeur et directeur du programme de design graphique de l'UQAM, parti à la rencontre de plusieurs acteurs impliqués dans l'idéation, la conception, la mise en marché et la gestion des flux de matériaux d'emballages. Il y examine le rôle et la responsabilité des designers dans nos modes de production et de consommation.

«Je voulais observer et questionner ce qui se passe sur le terrain pour mieux comprendre les répercussions et les solutions issues des choix de conception et de design», explique le professeur.

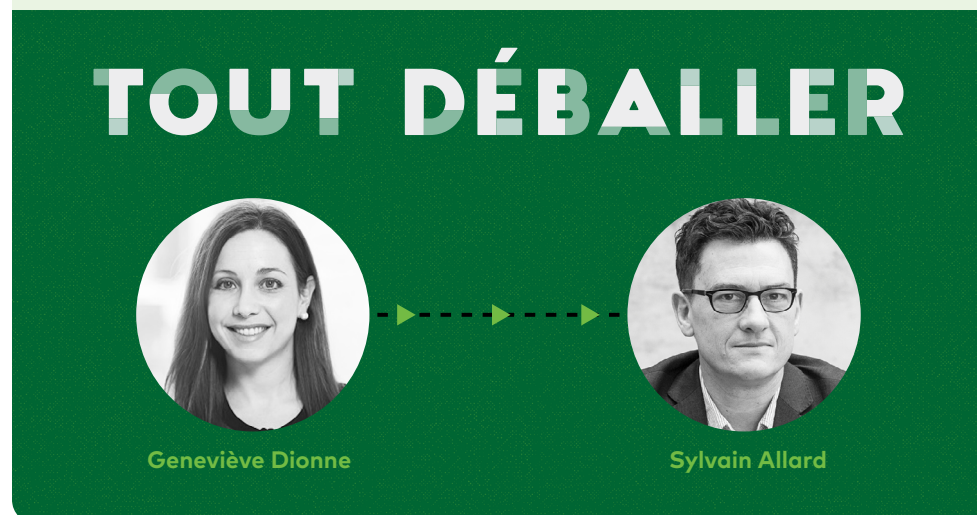
Ce documentaire d'une heure, signé par la réalisatrice Sophie Lambert, lève le voile sur la mécanique et les rôles de l'emballage dans nos vies. Document incontournable pour quiconque s'intéresse à cet important secteur au Québec, il s'agit d'un leg exceptionnel de ÉEQ comme outil de sensibilisation quant aux choix et aux bonnes pratiques, du début à la fin du cycle de vie des emballages.



Une collaboration durable

Fruit d'un partenariat entre l'UQAM et ÉEQ, *Tout déballer* est le troisième projet collaboratif sous la bannière de l'atelier de recherche et de création Packplay, initiative orchestrée et dirigée par Sylvain Allard depuis 2014.

Depuis, la collaboration avec ÉEQ a mené à une exposition de projets étudiants sur l'écoconception d'emballage dans le cadre du Sommet mondial du design. Geneviève Dionne et Sylvain Allard ont aussi cosigné l'ouvrage *Avons-nous besoin d'un autre emballage?*, référence pédagogique bilingue valorisant la pratique du design d'emballage écoresponsable.



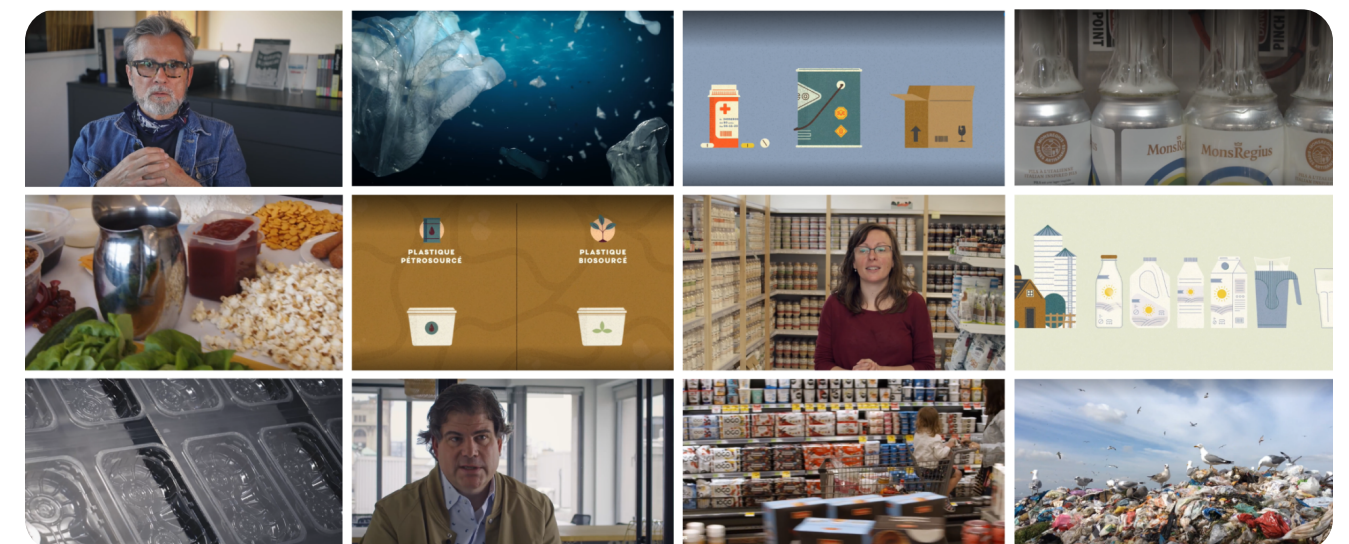
IMPACT POSITIF

Événement de lancement

200	personnes présentes
7 600	visionnements
2 millions	impressions: portée médiatique
560 000	impressions: médias sociaux

Campagne promotionnelle

450 000	impressions: couverture publicitaire
875 000	impressions
350 000	interactions sur les réseaux sociaux
117 000	visionnements
3500	clics
365	partages



Organisme de gestion désigné Un train sur les rails de la modernisation

En se voyant confier le rôle d'organisme de gestion désigné (OGD) pour la collecte sélective en octobre 2022, ÉEQ a conclu une année consacrée à la stratégie de mise en œuvre du vaste système modernisé de collecte sélective.

Pour atteindre cette destination, les premiers mois de 2022 ont été employés à la préparation du Plan d'élaboration et de mise en œuvre (PÉMO) du système de collecte sélective.

Ce plan régit l'ensemble des étapes et des règles menant au déploiement de la REP, une progression significative dans l'histoire de la collecte sélective au Québec. En parallèle, les équipes de ÉEQ ont travaillé sans relâche pour compléter l'ensemble de la demande de désignation à titre d'OGD.

En septembre 2022, le conseil d'administration adoptait ces deux documents et RECYC-QUÉBEC désignait ÉEQ à titre d'OGD quelques semaines plus tard.

Entre la candidature et la désignation d'OGD, l'énergie déployée par les équipes, à tous les niveaux et dans tous les services, a joué un rôle déterminant.

Plan d'élaboration et de mise en œuvre (PÉMO) Une vision stratégique de cinq ans

Adopté par le conseil d'administration de ÉEQ le 1^{er} septembre 2022, le Plan d'élaboration et de mise en œuvre (PÉMO) du système de collecte sélective est le fruit d'un vaste et rigoureux travail de planification et de concertation visant l'implantation de la REP.

Dirigées par une équipe pluridisciplinaire soutenue par des experts externes, la vingtaine de personnes chargées de l'élaboration du PÉMO ont mobilisé leurs efforts pour détailler, sur plus de 100 pages, la vision sur cinq ans d'un système de collecte sélective moderne, performant et adapté au contexte québécois.

Cet ambitieux chantier imbrique le rôle des municipalités, la diversité des modèles d'affaires des centres de tri et la pleine responsabilité des entreprises dans la gestion des matières qu'elles génèrent, ainsi qu'un volet consacré à l'éducation citoyenne.

Forte de ce Plan et de sa désignation d'OGD, ÉEQ applique un déploiement proactif et graduel. En continu, la vision se raffine, puis les stratégies sont priorisées et optimisées.



Mathieu Guillemette
Directeur principal, modernisation de la collecte sélective et tarification

Le PÉMO en action

Vision opérationnelle et financière sur 5 ans (2022-2027)

- Gestion des parties prenantes
- Matières visées
- Services de collecte, de transport et de première ligne
- Services de tri
- Valorisation de la matière
- Collecte et gestion de données
- Mesures de performance et traçabilité
- Cadre financier
- Écoconception et développement de débouchés pour les contenants non consignés, les emballages et les imprimés (CEI)
- Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)
- Calendrier d'élaboration et de mise en œuvre du système de collecte sélective
- Arrimage de ce système avec celui de la consigne

Transformations à l'horizon

- Assurer la transition des contrats actuels vers un cadre géré par l'OGD
- Garantir la traçabilité des matières collectées
- Desservir les secteurs résidentiels multilogements, soit:
 - les industries, commerces et institutions (ICI);
 - les lieux publics extérieurs;
 - les régions éloignées et isolées (y compris les villages inuits).
- Planifier et mettre en œuvre le déploiement pour les territoires sans service offert au moment de l'entrée en vigueur du règlement

«La production du Plan d'élaboration et de mise en œuvre a mobilisé plusieurs ressources internes autour d'un colossal chantier de réflexion stratégique. Grâce au talent et à la volonté commune de faire naître un défi à la hauteur de nos aspirations, nous avons franchi les premières étapes d'une grande aventure.»

Mathieu Guillemette

Directeur principal, modernisation de la collecte sélective et tarification

11 PRINCIPES pour un leadership assumé

En 2022, ÉEQ énonçait 11 principes destinés à guider et à encadrer les parties prenantes dans la transition.

- 1 Savoir **incarner le changement avec vigilance**
- 2 Assurer une **approche proactive**
- 3 Favoriser **l'amélioration continue**
- 4 Établir et suivre des **indicateurs SMART**
- 5 Focaliser sur les **gains rapides**
- 6 Établir des **relations basées sur la conformité contractuelle**



- 7 Viser **l'efficacité et la performance** du système
- 8 Renforcer la **confiance** dans le système
- 9 Encourager les **conditions favorisant la concurrence**
- 10 Organismes municipaux: **prioriser les regroupements**
- 11 Centres de tri: équité avec des **exigences similaires pour des contextes similaires**

De la mobilisation à la désignation Un mouvement historique

Le projet était ambitieux. Il a été relevé avec brio, avec des résultats supérieurs aux attentes. Comment? Reportons-nous au 14 juin 2022, au moment où s'amorcent les vacances estivales.

Le pari était colossal: recueillir durant les vacances estivales le plus grand nombre de signatures d'entreprises attestant de leur appui à la demande de désignation de ÉEQ à titre d'organisme de gestion désigné du système de collecte sélective.

Cet appui collectif constitue un élément déterminant dans le dossier de demande de désignation de ÉEQ remis en septembre 2022.

Pour atteindre cet objectif dans un délai restreint, les équipes de ÉEQ mettent alors en place une série d'initiatives et d'outils dignes d'une campagne électorale bien rodée:

- Page web avec formulaire et capsule vidéo
- Présence dans les salons et conférences
- Soutien du service aux entreprises
- Rencontres avec des associations sectorielles et leurs membres
- Infolettres
- Campagne LinkedIn
- Messages de demandes d'appui accompagnant la déclaration du Tarif

En seulement quelques semaines, ÉEQ récolte les signatures de plus de 2 000 entreprises visées par la responsabilité élargie des producteurs (REP). Tout un exploit!

Ce premier jalon auprès des producteurs lance un élan de mobilisation et d'optimisme à l'égard de la mission et de l'expertise de ÉEQ.

Le 1^{er} septembre 2022, ÉEQ remet son dossier de demande de désignation à RECYC-QUÉBEC. À peine deux mois plus tard, le 24 octobre, ÉEQ émet un communiqué annonçant la désignation de ÉEQ à titre d'OGD.



Éco Entreprises Québec maintenant OGD

De la collecte sélective à l'économie circulaire : Ensemble pour un monde durable
Merci aux 2 000 entreprises pour leur appui !

LinkedIn: stratégie performante

En 2022, ÉEQ accélère les initiatives sur LinkedIn, plateforme de choix pour communiquer avec son réseau d'affaires.

Pour amplifier la diffusion des transformations liées à la modernisation de la collecte sélective et récolter des appuis pour sa désignation à titre d'OGD, l'équipe de ÉEQ active alors un programme d'ambassadeurs, accompagné de plusieurs publications ciblées.

L'objectif?

Stimuler la notoriété et la crédibilité puis, au passage, attirer les meilleurs talents.

Ces efforts ont triplé les interactions sur le média social comparativement à l'année précédente.

ÉEQ en action

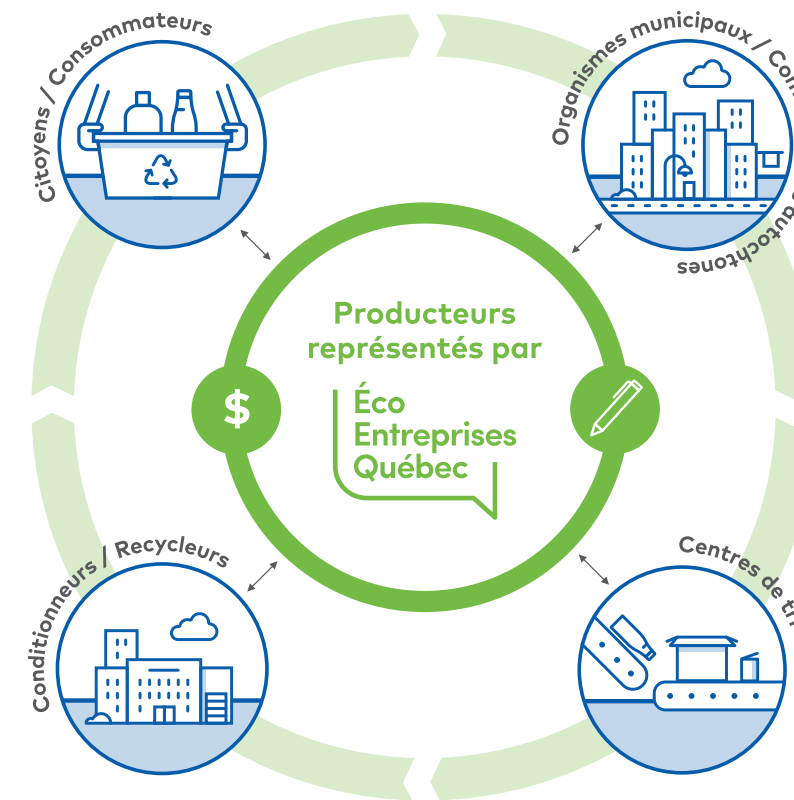
Les premiers pas de l'OGD collecte sélective

En décembre 2022, ÉEQ lance un appel à la qualification pour la construction et l'opération d'un nouveau centre de tri destiné à desservir l'Est de Montréal. Cet appel est la première étape de la mise en place d'une nouvelle infrastructure de tri et de conditionnement des contenants, emballages et imprimés.

Ce premier geste de ÉEQ à titre d'organisme de gestion désigné et de nouveau donneur d'ordres est un écho à la fin du contrat d'opération du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), prévu pour l'automne 2024.

Dans cette foulée, ÉEQ entend développer un partenariat durable découlant de la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Ce nouveau centre de tri contribuera à l'atteinte d'ambitieux objectifs pour le Québec. Du nombre, l'instauration d'une traçabilité et d'une reddition de comptes transparente quant aux destinées des matières triées. Les paramètres de l'appel à la qualification démontrent aussi le changement de ton adopté par ÉEQ dans son nouveau rôle: les centres de tri sont un maillon essentiel de la chaîne de valeur et leurs pratiques doivent évoluer pour répondre aux attentes des producteurs et de la population québécoise.



Des partenaires municipaux mobilisés

En décembre 2022, Maryse Vermette et Mathieu Guillemette présentent aux 198 participants de l'assemblée des MRC le projet de modernisation de la collecte sélective dans le cadre de la nouvelle réglementation québécoise sur la responsabilité élargie des producteurs. Cette rencontre constructive met alors la table à une collaboration sans précédent entre les producteurs, les MRC et les municipalités.

- Plus de 200 interventions (webinaires, salons, publicités, etc.)
- Plusieurs centaines d'organismes municipaux rencontrés durant l'année
- Présentations à des congrès ou des rencontres régionales:
 - Association des directeurs généraux des municipalités du Québec
 - Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles
 - Association des directeurs généraux des MRC du Québec
 - Fédération québécoise des municipalités

Comprendre l'état de la situation pour un déploiement optimal

- Mise en ligne d'une plateforme pour la collecte de données des organismes municipaux et des centres de tri.

« L'actualité expose les enjeux de capacité de tri des matières recyclables dans la grande région de Montréal. Pour agir avec équité, responsabilité et vigilance, il était primordial de lancer cet appel à la qualification auprès d'entreprises gestionnaires de centres de tri. »

Normand Gadoury
Directeur, innovation et développement des marchés



Régime de compensation pour une tarification responsable

La transition du régime de compensation vers la responsabilité élargie des producteurs s'accompagne d'une série d'ajustements, notamment en matière de réglementation.

Toujours dans le souci d'offrir une tarification équitable et responsable, les équipes de ÉEQ consultent et offrent un soutien tangible et constant aux milliers d'entreprises impliquées dans le succès de ce grand chantier.

En 2022, en raison du contexte exceptionnel, deux consultations ont eu lieu, l'une en début d'année, menant à la publication du Tarif 2022 et l'autre, dédiée à l'élaboration du Tarif 2023, dont la publication est prévue pour l'été 2023.

Des actions simultanées

Fruit de réflexions et de consultations étalées sur plusieurs mois, le Tarif 2022 a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* en juillet 2022.

Au préalable, les consultations menant à l'adoption du Tarif 2022 auraient dû avoir lieu à l'automne 2021. Or, le projet de *Règlement sur la compensation pour les services municipaux visant la récupération et la valorisation de matières résiduelles* a été publié pour consultation le 8 décembre 2021. Cela a eu pour effet de repousser cet exercice en début d'année 2022. En parallèle, ÉEQ amorçait les réflexions et la préparation des consultations pour la publication du Tarif 2023, dans le but de rétablir le calendrier habituel. Ces consultations se sont déroulées en octobre 2022.

En chemin, ÉEQ a notamment accompagné les entreprises dans l'application des modifications significatives à la réglementation, parfois complexes, renforçant au passage l'implication des compagnies de commerce électronique vendant des produits commandés à l'extérieur du Québec.

ÉCOMODULATION TARIFAIRE

Des nouveautés pour 2023

L'écomodulation est à la fois un outil tarifaire et un message clair aux producteurs: ils sont encouragés à faire des choix d'emballages compatibles avec la collecte sélective et dissuadés d'opter pour des solutions dommageables ou plus complexes à valoriser.



Isabelle Laflèche
Directrice, service aux entreprises

Guidé par la Feuille de route d'écomodulation 2021-2025, le conseil d'administration a adopté l'intégration de nouvelles mesures au Tarif 2023:

- **Désamalgame (taux) du polypropylène**
Anciennement amalgamé avec les autres plastiques, polymères et polyuréthanes
- **Nouvelle matière tarififiée**
Porcelaine (amalgamée avec la céramique)
- **Taux maintenus pour certaines matières problématiques**
Céramique, bois et liège

Feuille de route d'écomodulation 2021 - 2025 : Réalisations

	2021	2022	2023	2024	2025	REP - collecte sélective
Formule de tarification	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Céramique (élargissement des CE visés) ✓ Plastiques stratifiés (désamalgame) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bois + fibres émergentes (élargissement des CE visés) ✓ PP (désamalgame) ✓ Liège 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux plancher pour matières problématiques • Porcelaine (élargissement des CE visés) 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Évolution de la formule basée sur des données à jour incluant des critères de recyclabilité • PVC et plastiques dégradables (désamalgame) 		
Mesures de réduction de l'écoconception et de recyclabilité		<ul style="list-style-type: none"> ✗ Bouclier tarifaire ✓ Malus PVC ✓ Malus plastiques dégradables et compostables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élimination composant d'emballages et d'imprimés 	<ul style="list-style-type: none"> • Emballage monomatériau • Élargissement et actualisation du crédit contenu recyclé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recyclabilité des CEI 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de recyclabilité et de circularité
Mesures incitatives à l'écoconception	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonus incitatif à l'écoconception projet pilote 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonus incitatif à l'écoconception 2.0 projet pilote 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication instructions de tri 		<ul style="list-style-type: none"> • Bonus incitatif à l'écoconception 4.0
Légende : ✓ Mesure réalisée ✗ Mesure non réalisée Mesures additionnelles ajoutées en cours de route						

BONUS À L'ÉCOCONCEPTION

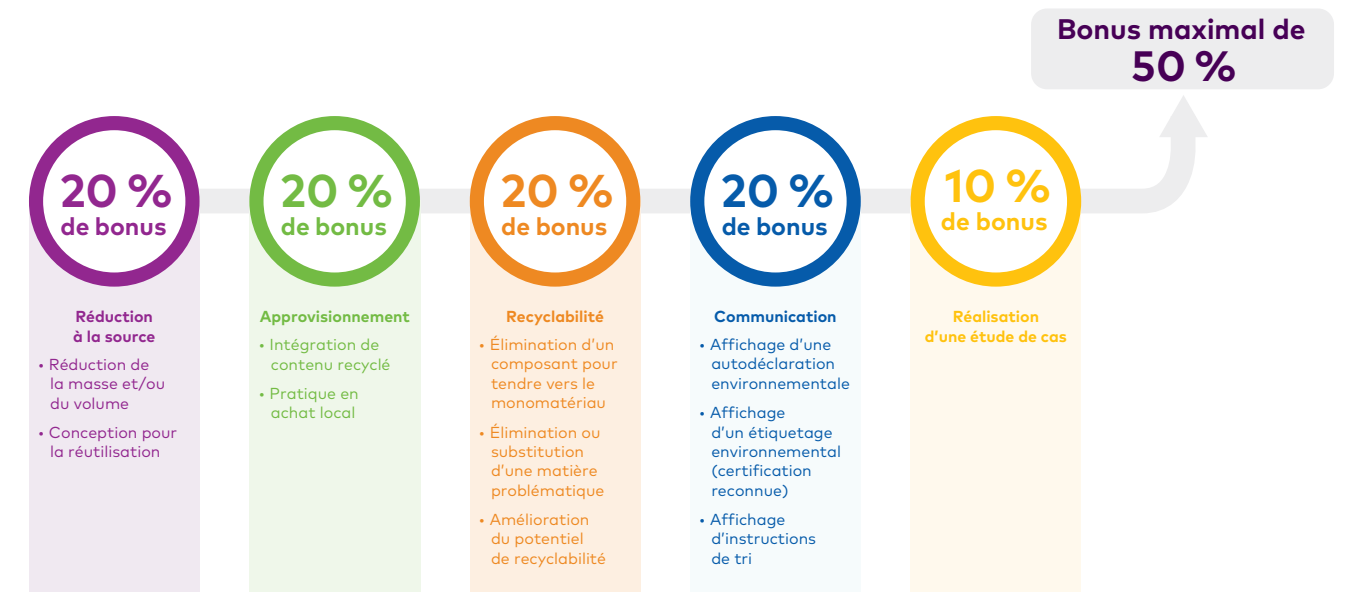
Des récompenses pour mieux concevoir

Introduit lors du Tarif 2021, le bonus incitatif à l'écoconception favorise l'exploration et l'intégration de nouvelles mesures stimulant la contribution des entreprises, dans une démarche d'écoconception des emballages.

Dans cet élan, les entreprises participantes bénéficient d'avantages financiers au moment de leur contribution. Ce programme dispose d'un budget d'un million de dollars, financé par le Fonds permanent contenants et emballages.

« L'équipe de ÉEQ a redoublé d'efforts pour soumettre deux grilles tarifaires pour fins de consultations et a accompagné les entreprises dans leur processus de déclaration afin de les guider dans l'application des modifications réglementaires. De plus, les entreprises sont enthousiastes à l'égard des améliorations apportées au bonus à l'écoconception. »

Isabelle Laflèche
Directrice, service aux entreprises



En 2022, des ajustements tarifaires et des approches communicationnelles ont permis de:

- Simplifier l'approche (formulaire et pièces justificatives)
- Bonifier le montant du bonus
- Ajouter de nouvelles mesures admissibles à la bonification

Intérêt pour le bonus

En 2022, 123 entreprises ont signalé leur intérêt à profiter du bonus, une nette amélioration par rapport à l'année 2021 où seulement cinq entreprises avaient rempli les conditions.

À la lumière de ces résultats, ÉEQ reconduit ce projet-pilote et poursuit ses efforts destinés à stimuler l'écoconception pour le Tarif 2023.

Autonomie et flexibilité pour les entreprises

declaration.eeq.ca



En juin 2022, ÉEQ lançait son tout nouveau portail web de déclaration, une plateforme conçue pour mieux répondre aux réalités et aux exigences des entreprises.

Celles-ci disposent désormais d'une solution numérique plus performante, offrant à ses utilisateurs un haut degré de flexibilité et d'autonomie. En outre, ce portail témoigne de la capacité de ÉEQ à offrir des outils numériques pouvant suivre l'évolution de la collecte sélective.

Fruit d'un travail d'équipe échelonné sur deux ans, le succès de ce portail convivial est à la hauteur des énergies déployées durant sa conception et sa production. À cet égard, un sondage réalisé auprès des entreprises ayant profité du portail pour soumettre leur déclaration 2022 indique un taux de satisfaction élevé, tant pour la plateforme que pour la qualité des services proposés.

Les technologies et les apprentissages cumulés ces dernières années contribueront sans doute à l'essor d'outils numériques connexes, adaptés aux particularités de parties prenantes comme les municipalités et les centres de tri.

navigation
optimisée

configuration
actualisée

expérience
bonifiée

plateforme
conviviale

Matière	Code de l'État producteur (EQ)	Code à destination (EQ)	Code couleur matière déclarée de l'État producteur (EQ)	Code couleur matière déclarée de l'État destinataire (EQ)	Taux d'EQ	Total
Impressions						
Encarts et couloirs imprimés sur du papier journal					11	145090 \$
Catalogues et publications	1234					145090 \$
Masques					0,09153	0,00 \$
Armoires téléphoniques					0,09153	0,00 \$
Papier à usage général					0,09153	0,00 \$
Autres imprimés					0,09153	0,00 \$
Ensemble Total	1000334				1235	
Papier/ Carton						
Carton ondule					0,24524	0,00 \$
Sacs de papier kraft	3				0,24524	0,00 \$
Emballages de papier kraft					0,24524	0,00 \$
Carton plat et autres emballages de papier					0,26941	0,00 \$
Conteneurs à piston					0,25438	0,00 \$
Laminés de papier					0,26633	0,00 \$
Conteneurs en carton					0,23686	0,00 \$
Sacs-Tonks	3					0,74 \$
Plastique						
Pellicules HDPE et LDPE						
Bouteilles HDPE tout format & contenants HDPE					0,8074	0,00 \$
SL					0,6376	0,00 \$
Étiquettes adhésives					0,40903	0,00 \$
Sacs et enveloppes de pellicules de HDPE et LDPE					0,9176	0,00 \$

Toutes vos matières à déclarer en un coup d'œil

*Incluant celles vendues comme produits

2022

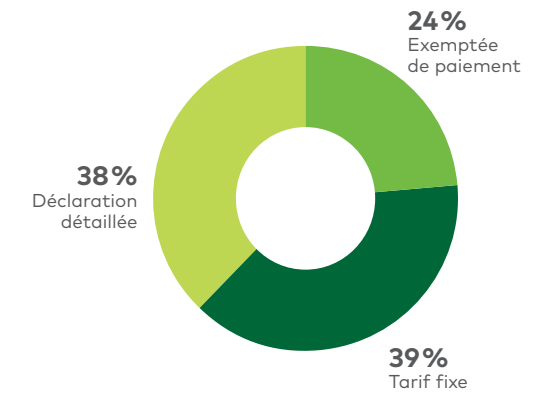
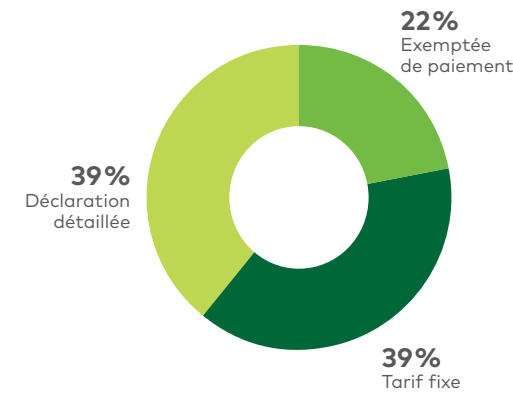
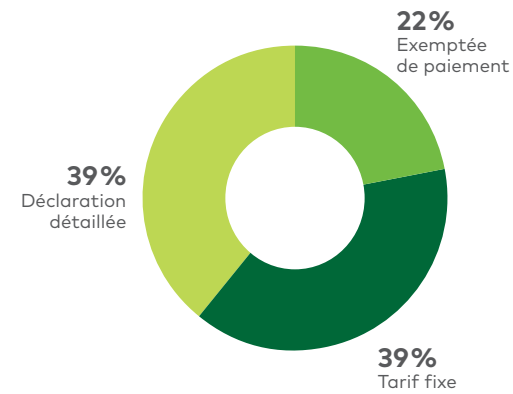
2021

2020

Proportion des entreprises selon leur statut de déclarant

En pourcentage (%)

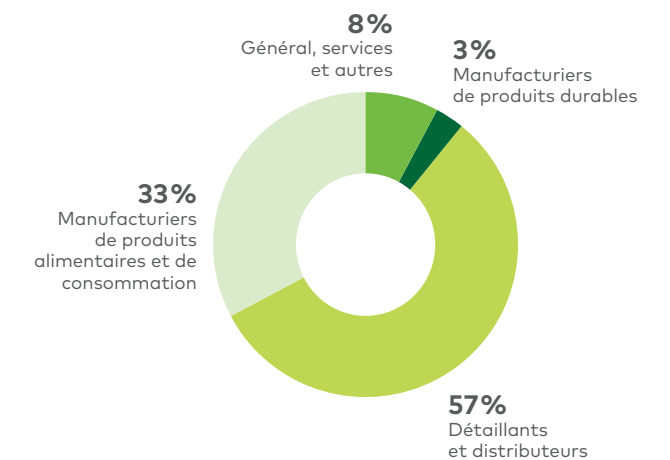
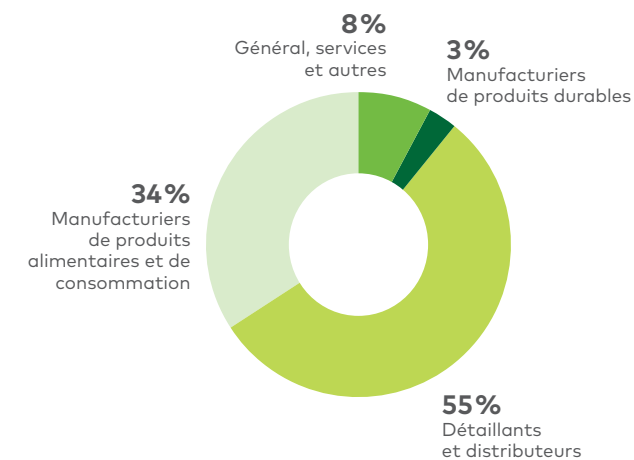
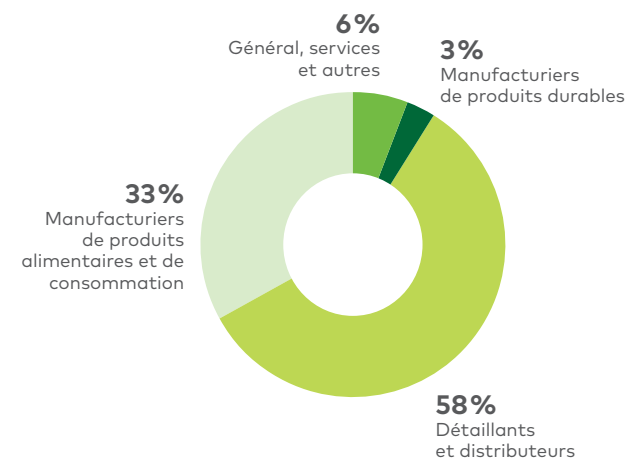
La proportion d'entreprises par statut de déclarant demeure stable par rapport aux années précédentes.



Répartition des contributions par secteur d'activités

En pourcentage (%)

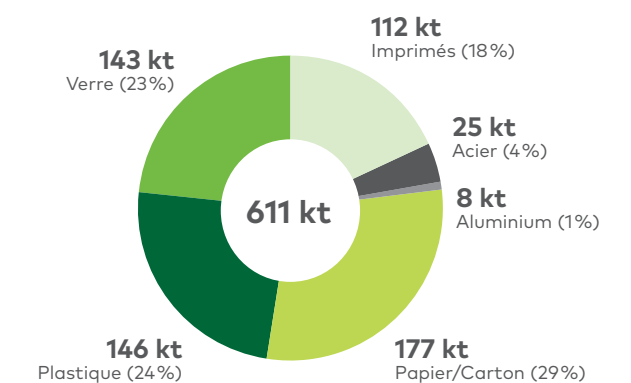
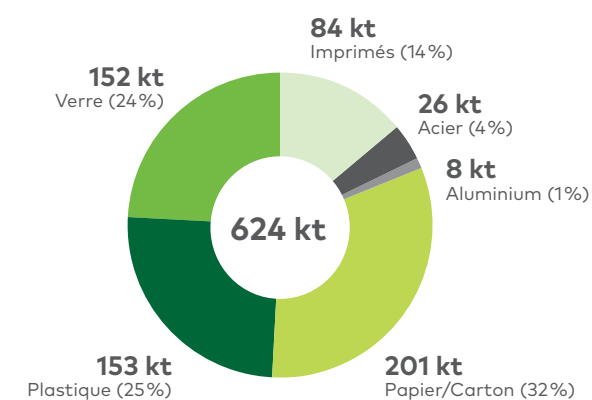
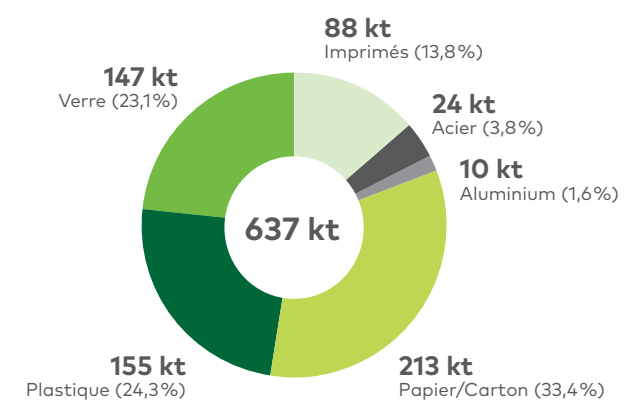
La répartition des contributions s'apparente aux années précédentes. Quelques détaillants et restaurateurs ont été démarchés en cours d'année et les contributions issues du commerce électronique ont augmenté.



Répartition des matières déclarées par les entreprises contributrices

En milliers de tonnes (kt)

La proportion des imprimés, qui comprend les encarts et circulaires, est en légère hausse. Ce score s'explique par leur baisse significative durant la pandémie. L'amplification du commerce électronique engendre une hausse de volume de carton et de certains plastiques.



Conseil d'administration



Denis Brisebois 1-3-4-6
Président du conseil d'administration
Vice-président, opérations, bannière Metro
Metro Inc.

«Après plus de 12 ans au sein du conseil d'administration de ÉEQ, être nommé organisme de gestion désigné de la collecte sélective est l'accomplissement de plusieurs plans stratégiques, du développement d'une équipe avec une expertise enviable en collecte sélective et écoconception, ainsi que de relations harmonieuses avec toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur. Nous pouvons être fiers du travail accompli! Maintenant, travaillons ensemble à faire du modèle québécois LA référence en matière de collecte sélective et d'économie circulaire.»

Administrateurs membres

1. Conseil d'administration
2. Membre du comité de vérification et finances
3. Membre du comité de gouvernance et d'éthique
4. Membre du comité des ressources humaines
5. Membre du comité écoconception et économie circulaire
6. Membre du comité élargi de modernisation de la collecte sélective



Sylvain Mayrand ¹⁻²⁻⁴
Vice-président du conseil
Vice-président exécutif, opérations,
Amérique du Nord
A. Lassonde inc.

« Si l'année 2021 marquait une évolution concrète de nos travaux pour réformer le système de collecte sélective au Québec, 2022 aura certainement été l'année de l'aboutissement de tous ces efforts. Félicitations à ÉEQ pour l'obtention d'un appui fort des producteurs pour devenir l'organisme de gestion désigné de la collecte sélective. Je suis très fier de la Raison d'être, des valeurs et du modèle de gouvernance dont s'est doté l'organisme pour atteindre ses ambitieux objectifs d'affaires. »



Serge Proulx ¹⁻²⁻⁴
Secrétaire-trésorier du conseil
Vice-président, ventes, solutions d'affaires
TELUS Québec

« La nomination de ÉEQ à titre d'OGD est un reflet des compétences et de la qualité de l'équipe en place. ÉEQ a démontré au cours des années sa capacité d'adaptation et ce nouveau défi nous permettra de grandir encore une fois avec succès. »



Thierry Lopez ¹⁻³
Directeur, marketing et affaires corporatives,
Québec
Best Buy Canada Ltée

« 2022 marque un tournant pour ÉEQ, maintenant officiellement désigné comme l'organisme de gestion de la collecte sélective dans un nouveau modèle modernisé visant une meilleure efficacité et circularité. Je suis à la fois très heureux et très fier d'avoir la chance de contribuer à ce nouveau départ pour un Québec plus durable. »



Stéphane Forget ¹⁻³⁻⁵
Vice-président principal,
affaires publiques, coopération
et responsabilité d'entreprise
Sollio Groupe Coopératif

« La reconnaissance de ÉEQ à titre d'organisme de gestion désigné de la collecte sélective témoigne de la qualité de la feuille de route de l'équipe en place et du rôle de l'organisation dans l'écosystème du recyclage au Québec. Je suis fier de contribuer à mettre en œuvre la mission de ÉEQ et d'accompagner l'équipe dans ce nouveau chapitre et ce mandat important et stimulant. »



Hugo D'Amours ¹⁻⁵⁻⁶
Vice-président,
communications, affaires publiques
et développement durable
Cascades inc.

« Avec son expérience, son expertise et sa connaissance fine de la filière de la récupération au Québec, ÉEQ s'est imposé comme le meilleur véhicule pour opérationnaliser la modernisation de la collecte sélective. Soyons fiers de cette importante reconnaissance et travaillons ensemble à donner un nouveau souffle à l'économie circulaire. »



Annik Labrosse ¹⁻⁵⁻⁶
Vice-présidente,
marketing, innovation et stratégies
Groupe St-Hubert inc.

«Je suis très heureuse des accomplissements de la dernière année grâce au travail soutenu des équipes de ÉEQ, du conseil d'administration et de ses comités en vue de devenir l'OGD de la collecte sélective. Cette étape importante nous permet maintenant de mettre en place les bases d'un écosystème de la collecte sélective plus performant et durable pour l'environnement. Aussi, je me réjouis de voir que de plus en plus d'entreprises emboîtent le pas de l'écoconception des emballages. ÉEQ saura certainement faciliter ce passage par le partage des meilleures pratiques, la vulgarisation et l'accompagnement.»



Édith Filion ¹
Vice-présidente
et chef de la direction financière
Société des alcools du Québec

«À titre d'administratrice de ÉEQ, c'est un privilège de faire partie d'une organisation dynamique qui sait s'adapter, se démarquer et qui prend activement part à ce tournant significatif de la modernisation de la collecte sélective au Québec. Je remercie la grande équipe ÉEQ pour son engagement envers les présentes et futures générations qui bénéficieront d'un environnement encore plus durable.»



Magali Depras ¹⁻⁵⁻⁶
Chef de la stratégie et de la RSE
TC Transcontinental

«Le sujet de l'économie circulaire est un de mes domaines d'intervention au quotidien. La solution aux enjeux de gestion de la fin de vie des matériaux d'emballage viendra d'une démarche volontaire collective et de l'engagement de toutes les parties prenantes à travers la chaîne de valeur. L'écoconception, le tri, le recyclage et la valorisation des matières sont autant d'enjeux que ÉEQ peut influencer et améliorer en tant qu'organisme de gestion désigné. Je suis particulièrement fière de participer au développement d'un programme innovant et ambitieux de responsabilité élargie des producteurs (REP) au Québec.»



Audrey Rzasa ¹⁻⁴⁻⁶
Vice-présidente, opérations
Nespresso

«L'année 2022 aura été marquante! La modernisation de la collecte sélective au Québec est bien lancée avec ÉEQ nommé organisme de gestion désigné. C'est pour moi une source de fierté d'être au cœur de la transformation du système québécois de la collecte sélective. Les prochaines années seront enlevantes puisque les entreprises auront l'entière responsabilité des contenants, emballages et imprimés qu'elles mettent sur le marché, et ce, dès la conception jusqu'au recyclage, et contribueront ainsi à l'économie circulaire. La réduction de notre empreinte environnementale sera bénéfique pour le bien-être des individus comme des collectivités.»

Administrateurs non membres

1. Membre du conseil d'administration
2. Comité de vérification et finances
3. Membre du comité de gouvernance et d'éthique
4. Membre du comité des ressources humaines
5. Membre du comité écoconception et économie circulaire
6. Membre du comité élargi de modernisation de la collecte sélective



Pierre Renaud 1-3-5
Avocat-conseil en environnement,
McCarthy Tétrault

«La récupération et le recyclage sont des activités importantes pour un développement durable et elles sont au cœur de la stratégie environnementale de gestion durable de notre société. À titre d'organisme de gestion désigné, Éco Entreprises Québec a maintenant la responsabilité de bâtir un avenir meilleur et plus vert pour les prochaines générations en privilégiant auprès de ses membres l'écoconception afin d'assurer la recyclabilité des produits et des emballages et créer une économie circulaire limitant la consommation et le gaspillage des ressources.»



Daniel Denis 1-2-6
Économiste-conseil

«Avec l'élargissement de ses responsabilités, ÉEQ entreprend de manière lucide et ambitieuse une nouvelle étape de son existence, tout cela avec l'objectif de construire une société québécoise plus respectueuse de son environnement.»



Johnny Izzzi 1-3-6
Consultant en gestion
des matières résiduelles

«À titre de membre du conseil d'administration de Éco Entreprises Québec, j'ai le plaisir de participer à la planification du nouveau modèle d'affaires de la collecte sélective au Québec. Il va de soi que notre nouveau rôle à titre d'OGD tracera la voie à de nouvelles relations avec les différentes parties prenantes du système, que nous souhaitons agiles et solides. Les prochaines années seront témoins de la volonté de ÉEQ de moderniser le système, au bénéfice de tous les citoyens.»



Bernard Grandmont 1-2
Associé-conseil,
Raymond Chabot Grant Thornton

«Les membres de la direction ont su relever avec brio tous les défis de taille en 2022. L'accomplissement ultime a été d'obtenir notre désignation à titre d'organisme de gestion désigné de la collecte sélective. Un nouveau chapitre s'amorce et notre organisation a tous les outils, structures et expertises nécessaires pour mener à terme ce nouveau projet. Le rôle de notre conseil d'administration, par nos expertises complémentaires, est d'accompagner la direction dans cette transformation importante et bénéfique pour le futur de notre planète!»

Divulgation sur la gouvernance

Composition du conseil d'administration

Conformément aux règlements généraux de l'organisme, le conseil d'administration est constitué de dix (10) représentants d'entreprises et d'organisations assujetties et de quatre (4) représentants ayant un profil de compétences et d'expérience en lien avec la chaîne de valeur du système québécois de collecte sélective des contenants, des emballages et des imprimés.

La moitié des postes au conseil d'administration, soit cinq (5) membres et deux (2) non-membres, se retrouvent en élection tous les ans. Cette formule d'alternance assure une plus grande stabilité au sein du conseil d'administration, tout en permettant un bon suivi des dossiers. Les administrateurs sont élus pour une durée de deux ans et leur mandat est renouvelable.

Administrateurs élus

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 28 avril 2022, les administrateurs suivants ont été élus par acclamation:

Administrateurs membres
Sylvain Mayrand, A. Lassonde inc.
Thierry Lopez, Best Buy Canada Ltée
Julie Pomerleau, Nespresso
Magali Depras, TC Transcontinental
Edith Filion, Société des alcools du Québec
Administrateurs non membres
Daniel Denis, économiste-conseil
Pierre Renaud, avocat-conseil, McCarthy Tétrault

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration comptait quatorze (14) administrateurs. Au cours de l'exercice 2022, le conseil d'administration s'est réuni à huit (8) reprises et les comités du conseil se sont réunis à vingt-huit (28) reprises.

Rémunération

Bien que les règlements généraux le permettent, le conseil d'administration a choisi de ne pas rémunérer les administrateurs membres représentant des entreprises contributrices. Toutefois, une rémunération sous forme de jetons de présence aux assemblées du conseil est versée aux administrateurs non membres. Le conseil d'administration a adopté en 2016 une résolution permettant le versement de cette même rémunération aux administrateurs non membres pour leur participation aux journées de planification stratégique de l'organisme et prévoit adopter une résolution en 2023 afin d'élargir ladite rémunération aux réunions des comités du conseil.

Évaluation des membres du conseil d'administration

En juin 2021, le conseil d'administration a procédé à l'adoption d'une nouvelle politique d'évaluation du conseil d'administration qui sera appliquée chaque année avec l'aide d'une firme externe spécialisée en gouvernance. La politique comprend cinq (5) types d'évaluation, soit l'évaluation des administrateurs, l'évaluation du président du conseil d'administration, l'évaluation des présidents des comités du conseil d'administration, l'évaluation des huis clos et l'auto-évaluation du fonctionnement du conseil d'administration. Un rapport d'évaluation préparé par la firme externe est déposé annuellement au conseil d'administration.

Formation des administrateurs

Le plan d'intégration à l'intention des nouveaux administrateurs a été mis à jour en 2022. Une formation a été offerte, incluant les volets « Intégration des nouveaux administrateurs », « Tarif » et « Modernisation de la collecte sélective ».

Plan stratégique 2021-2024

Le conseil d'administration a procédé à la mise à jour du plan stratégique 2021-2024 afin de tenir compte de la nouvelle réglementation sur la REP collecte sélective.

Tableau d'assiduité du conseil

Réunions du conseil d'administration	
Denis Brisebois	8/8
Daniel Denis	8/8
Benoit Faucher ²	3/8
Stéphane Forget	8/8
Johnny Izzi	7/8
Thierry Lopez	8/8
Julie Pomerleau ^{1,3}	2/2
Pierre Renaud	6/8
Sophie Lafrance (membre observatrice représentant RECYC-QUÉBEC)	8/8
Hugo D'Amours	6/8
Magali Depras ¹	4/5
Edith Filion	7/8
Bernard Grandmont	8/8
Annik Labrosse	6/8
Sylvain Mayrand	8/8
Serge Proulx	8/8
Audrey Rzasa ⁴	2/3

1 A joint le conseil d'administration en avril
 2 A quitté le conseil d'administration en avril
 3 A quitté le conseil d'administration en juin
 4 A joint le conseil d'administration en septembre

TRAVAUX DES COMITÉS DU CONSEIL AU 31 DÉCEMBRE 2022

Comité élargi de modernisation de la collecte sélective

Outre des membres du conseil d'administration, le comité élargi de modernisation de la collecte sélective inclut des participants externes représentant des entreprises contributrices membres et des représentants d'associations patronales membres des comités associatifs de ÉEQ.

Le comité s'est réuni six (6) fois au cours de l'année. Le mandat du comité en 2022 a porté principalement sur le développement des positionnements des entreprises assujetties à l'endroit du règlement modifiant le règlement sur le régime de compensation, sur le règlement sur la REP collecte sélective et le règlement sur la REP consigne, ceci à des fins de recommandation au conseil d'administration. Il a également recommandé au conseil d'administration la mise en place de la structure de concertation de la transition de la modernisation de la collecte sélective. Le comité a pris connaissance des livrables des groupes de travail du gouvernement du Québec sur la modernisation de la collecte sélective. Il a adopté pour recommandation au conseil d'administration les grands principes pour appuyer la transition vers la REP collecte sélective. Il a pris acte du contenu du règlement sur la REP collecte sélective adopté par le gouvernement en juillet 2022. Enfin, il a adopté une résolution appuyant les éléments de contenu du plan d'élaboration et de mise en œuvre de la collecte sélective déposé par ÉEQ dans le cadre de sa désignation à titre d'organisme de gestion désigné.

Composition du comité et assiduité	
Membres du conseil d'administration	
Johnny Izzi, président du comité	6/6
Denis Brisebois	6/6
Hugo D'Amours	6/6
Daniel Denis	3/6
Annik Labrosse	6/6
Membres représentants d'entreprises contributrices	
Joelle Assaraf, Costco	5/6
Magali Depras, TC Transcontinental - GAPC	3/6
Anne-Hélène Lavoie, Sobeys	5/6
Pascal Lachance, Danone - GAPC	3/6
Olivier B. Charbonneau, Lactalis Canada ²	3/3
Christian M. Pilon, SAQ	5/6
Membres représentants d'associations	
Michel Rochette, CCCD ¹	3/5
Dimitri Fraeys, CTAQ	6/6
Michel Gadbois, CCIDQ ²	2/3
Françoise Pâquet, CQCD	4/6
Charles Langlois, CILQ	3/6
Francis Bérubé, FCEI ³	4/4

¹ A joint le comité en février
² A quitté le comité en avril
³ A quitté le comité en juin

Comité de gouvernance et d'éthique

En vertu des règlements généraux en vigueur, le comité de gouvernance et d'éthique a le mandat de générer la liste des candidats à l'élection aux postes d'administrateurs.

Le comité s'est réuni cinq (5) fois au cours de l'année, dont une réunion conjointe avec le comité des ressources humaines portant sur l'évaluation de l'atteinte des objectifs stratégiques du plan stratégique en vigueur. Il a, entre autres, tenu des réunions pour dresser la liste des candidats à l'élection 2022. Le comité a recommandé la modification des règlements généraux de ÉEQ en suivi de son nouvel agrément par RECYC-QUÉBEC. Il a débuté ses travaux en lien avec la bonification de la gouvernance de ÉEQ à titre d'organisme de gestion désigné de la collecte sélective, notamment la modification de ses lettres patentes, la réforme des règlements généraux et a recommandé au conseil d'administration l'adoption d'une nouvelle mission.

Composition du comité et assiduité	
Pierre Renaud, président du comité	5/5
Denis Brisebois, président du conseil	2/5
Johnny Izzi	5/5
Thierry Lopez	4/5
Stéphane Forget	5/5

Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines s'est réuni deux (2) fois au cours de l'année. Il a procédé à l'analyse du rapport de la PDG ainsi qu'à l'évaluation de la PDG. Il a recommandé au conseil d'administration l'adoption d'un plan stratégique des ressources humaines. Il a également étudié, à des fins de recommandation, les prévisions budgétaires de la masse salariale 2023 et la politique de rémunération globale et a reçu le bilan des ressources humaines de l'année.

Composition du comité et assiduité	
Denis Brisebois, président du conseil	2/2
Benoit Faucher ¹	1/1
Johnny Izzi ¹	1/1
Sylvain Mayrand	2/2
Serge Proulx ²	1/1
Audrey Rzasa ²	1/1

¹ A quitté le comité en avril
² A joint le comité en avril

Comité de vérification et finances

Lors de ses quatre (4) séances de travail, le comité a notamment procédé à l'analyse des états financiers se terminant le 31 décembre 2021 et du mandat de vérification pour l'exercice 2022. Il a suivi le développement du nouveau progiciel de gestion intégrée du régime de compensation qui a été implanté à l'été 2022 ainsi que les états financiers trimestriels. Il a mis à jour le plan des travaux du comité pour l'année 2022 et le mandat du comité pour recommandation au conseil. Il a également mis à jour les politiques d'engagement financier, de placement et de gestion de fonds de ÉEQ à des fins de recommandations au conseil d'administration. Le comité a fait le suivi des indicateurs de performance du régime de compensation ainsi que l'évaluation de l'efficacité des contrôles clés du processus dudit régime. Il a révisé la politique de gestion de risques d'entreprise ainsi que le portefeuille d'assurances de l'organisme et effectué un suivi sur l'évolution des risques organisationnels et stratégiques. Finalement, il a procédé à l'analyse des prévisions budgétaires 2023 pour recommandation au conseil.

Composition du comité et assiduité	
Daniel Denis, président du comité	4/4
Bernard Grandmont	4/4
Sylvain Mayrand	4/4
Serge Proulx	4/4

Comité écoconception et économie circulaire

Le comité s'est réuni trois (3) fois au cours de l'année. Il a pris connaissance du bilan du plan d'écoconception et d'économie circulaire 2019-2021 de l'organisme. Il a procédé à l'analyse du nouveau plan d'écoconception, de recyclabilité et d'économie circulaire 2022-2024 de ÉEQ ainsi que son plan d'action à des fins de recommandation au conseil d'administration. Enfin, le comité a recommandé au conseil d'administration les prévisions budgétaires dudit plan.

Composition du comité et assiduité	
Annik Labrosse, présidente du comité	3/3
Hugo D'Amours	3/3
Stéphane Forget	1/3
Sonia Gagné (membre externe)	3/3
Serge Proulx ²	0/1
Pierre Renaud	3/3
Magali Depras ¹	1/2

¹ A joint le comité en avril
² A quitté le comité en avril



Conclusion

Éco Entreprises Québec tient à remercier son conseil d'administration pour la confiance qu'il lui témoigne dans la réalisation des projets.

Il remercie également les producteurs et ses principaux partenaires, collaborateurs et acteurs de la chaîne de valeurs qui partagent la vision de ce futur système.

En terminant, il remercie son équipe sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

Entreprises ayant été reçues membres* de Éco Entreprises Québec au 10 mars 2023

Sous la REP, les producteurs doivent devenir membres de l'OGD (ÉEQ), conformément au *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles*. Il est à noter que les membres admis selon le régime de compensation seront réputés être producteurs et deviendront membres de ÉEQ après la ratification des nouveaux règlements généraux de ÉEQ lors de l'AGA 2023.

Toutefois, pour être membre en règle, chaque entreprise devra signer un contrat d'adhésion comprenant les conditions générales s'y rattachant au moment de procéder à sa déclaration du Tarif 2023.

* Sont considérées comme membres les entreprises et les organisations ayant payé les versements requis pour le Tarif 2022.

111357 Canada Inc.	3777472 Canada Inc.	9098-8585 QUÉBEC INC.
11434888 Canada Inc.	3834310 Canada Inc.	9103-0064 Québec inc.
115282 Canada Ltée (Mono Serra)	3855155 Canada Inc. (Supermarché P. A.)	9107-7438 Québec inc.
11694707 Canada Inc.	6254250 Canada inc	9135-3904 Québec inc.
123696 Canada Inc.	6851932 Canada Inc	9181 9136 Québec Inc
129157 Canada inc.	7348550 Canada inc. (Supermarché P. A.)	9192-7442 Québec Inc
145047 Canada Ltée	7807457 Canada Inc	9210-7580 Québec Inc.
149667 Canada inc., pour le compte de Centre Hi-Fi	8077657 Canada Inc.	9216-3146 Quebec inc.
156560 Canada Inc.	8217700 Canada inc.	9217-5041 Québec Inc.
1642 SODAS INC	8268533 CANADA INC	9217-5231 Québec Inc
167395 Canada Inc.	86506 Canada Inc.	9220-8685 Québec inc
1801794 Ontario inc.	9002-2120 Québec Inc.	9226-4985 Québec Inc.
2169-5762 Québec inc.	9003-6013 Québec inc. f.a.r.s. Les Marchés Tau	9302-4677 Québec inc.
2318-4211 Québec inc.	9023-1952 Québec inc.	9351-0444 Quebec Inc
2330-2029 Québec inc.	9030-5418 Québec inc.	9354-2710 Québec Inc.
2437-4217 Québec inc	9038-0593 Québec inc. (Fruiterie 440)	9421-9029 QC inc.
2639-1862 Québec inc.	9045-7631 Québec Inc	A
2944715 Canada Inc.	9071-7851 Quebec Inc.	A & W food services of Canada inc.
2970-7528 QUÉBEC INC.	9090-4962 Québec inc.	A Belisle et fils SENC
3099-7738 Québec Inc.	9090-7627 Quebec Inc.	À l'abri de la Tempête Inc.
3289419 Canada Inc.	9095-6236 Québec inc. (Franchises Amir)	A. Lassonde inc.
3309916 Canada inc.		A. Setlakwe Ltée

A1 Imports Inc.	Amazon Canada Fulfillment Services, Inc.	Aurora Importing & Distributing Limited
AA Pharma Inc.	Am-Cam Électroménagers Inc.	Autorité des Marchés Financiers
Abattoir Ducharme inc.	Amer Sports Canada Sales Company	Autruche
Abattoir Zampini	American Eagle Outfitters Canada Corporation	Aux trois p'tits cochons verts
Accent-Fairchild Factory Group	Ameublement Tanguay, Centre de distribution	Aventure Chasse et Pêche
Acces Floral inc.	Amex Bank of Canada	Avery Products Canada (div. of CCL Industries Inc.)
Accessoires pour vélos O.G.D. Itée	AMG Medical Inc.	Aviva
Acema Importations inc.	AMSAL INC.	Avmor Ltd.
AddÉnergie Technologies inc.	Amscan Distributors (Canada) Ltd.	Avril Supermarché Santé
Adecco Services de Ressources Humaines	Amway Canada Corporation	B
Adfast Montréal inc.	Amylitho Inc	Bagel Maguire inc
ADI div RESIDEO	ANB Canada Inc.	BAIN DEPOT INC
Aeroplan	Anchor Hocking Canada Inc.	Baléco Inc.
AGF Management	ANIDIS	Bank of Montreal
Agrilait SEC	Antirouille Métropolitain	Banque Laurentienne du Canada
Air Canada	Api Culture Hautes-Laurentides inc.	Banque Nationale du Canada
Air Canada Vacations	Apollon Gotrick inc.	Banque Tangerine
Airway Surgical Appliances Ltd.	Apotex inc.	Bardobec inc.
Alcon Canada Inc.	Appalaches Nature Inc.	Bariatric Nutrition
ALES GROUPE CANADA	Apple Canada	BARIL MANUFACTURIER INC.
Alimentation l'Épicier	Aquafuchsia Foods Inc.	BASSE FRERES ALIMENTATION ORIENTALE (2013) INC
Alimentation Nouvelle Orleans 100348 Canada lte	Aquaterra Corporation	Bastos of Canada Ltd.
Aliments Altra Distributeurs Inc.	Arbonne International Distribution, Inc.	Bausch Health Canada
Aliments Faita Forgione	ARC'TERYX Equipment A Division of Amer Sports Canada Inc.	Bayard Presse Canada Inc.
Aliments Karnie inc. (les)	Ares Equipment & Distribution	Bayer Inc.
Aliments Krispy Kernels inc.	Arla Foods Inc.	BCI Foods Inc.
Aliments la Bourgeoise inc.	Armoires de Cuisines Action, une division de 2757-5158 Québec inc.	BD APD Inc.
Aliments Martel Inc.	Arrow Games Inc.	BDI, a division of Bell Mobility Inc.
Aliments Merci (les)	Artika For Living Inc.	Beau-Lieu Instantané inc.
Aliments Minçavi inc.	Association touristique des Laurentides	Beauté Star Inc.
Aliments Ouimet-Cordon Bleu inc.	Association Touristique Régionale de Charlevoix	BeaverTails Canada Inc.
Aliments Putters Inc.	Association Touristique régionale de la Côte-Nord	Becton Dickinson Canada Inc.
Aliments Sibon Foods Inc.	Association touristique régionale de la Gaspésie	Beiersdorf Canada inc.
Aliments St-Germain Inc.	Association touristique régionale des Îles de la Madeleine	Bélanger VT Laminés
Aliments Tousain inc.		Bel-Gaufre inc.
Aliments Trans Gras inc. (les)		Bell Canada
Aliments Ultima inc.		Bell Canada - Administration
Allergan Inc.		Bell Canada - Bell Residential
Alliance Mercantile Inc.		Bellisio Food Canada
Allstate Insurance Company of Canada		Benjamin Moore & Co., Limited
Alphonse Lepage inc.		Bento Nouveau Ltd.
Altex Inc.		Best Buy Canada Ltd.
Alu-Rex inc.		Bestar inc.
AM Fresh North America		Béton Bolduc inc.

Liste des membres

BGP Pharma ULC
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bic Inc.
Bio Biscuit inc.
Bio-Actif inc. et compagnies affiliées
Bioforce Canada inc.
Biron Groupe Santé inc.
Bissell Canada Corporation
Bizou International inc.
BKIND
Black and Decker Canada Inc.
Bleu Lavande Inc
Blinds To Go Inc. / Le Marché du Store
Blistex Corporation
Bluewater Seafoods Inc.
BMW Group Canada
Boiron Canada inc.
Bois Franc Myrador
Bombardier Produits Récréatifs
Bonlook
Boss Technologie inc.
Boston Pizza International Inc.
Botanix inc
BOUCHERIE CHARCUTERIE PERRON INC.
Boucherie Valens Inc.
Boulangerie Arouch
Boulangerie Auger (1991) inc.
Boulangerie du Royaume inc.
Boulangerie Georges Inc
Boulangerie GRANT'S Bakery inc.
Boulangerie l'Amour du pain Inc.
Boulangerie Lanthier Itée
Boulangerie Normétal inc.
Boulangerie Régionale des Îles Inc
Boulangerie Repentigny inc.
Boulangerie St-Méthode inc.
Boulangerie-Pâtisserie Dumas inc.
Boulangeries Canada Bread, Limitée
Boulart inc
Boutique Colori inc.
Boutique La Vie en Rose Inc.
Boutique le Pentagone inc.
Boutiques Leclerc (Chaussures) Inc.
Bow Plumbing Group inc.

Brassard Buro inc.
Brasserie Farnham Ale&Lager inc
Brasseurs Sans Gluten
Brault & Martineau/Groupe ATBM inc.
Breuvages Radnor Itée
Breville Canada S.E.C
Brossard Frères inc.
Brown Shoes Inc.
Browning Canada sports Itée
Brûlerie Caffuccino
BSH Home Appliances Ltd.
Buck Expert Inc
Bula Canada Inc
Bulk Barn Foods Limited
Burger King Canada Services ULC
Burgham sales Ltd.
Burnbrae Farms Limited

C

C & J Clark Canada Ltd.
C. B. Powell Ltd.
C.H.O. Amerique Inc.
CAA-Québec
Cabane à Sucre Constantin (1992) Inc.
Cadillac Fairview
Caf-Caf Inc
Café Agga VIP Inc.
Café Barista inc
Cafe Cimo Inc
Café Morgane inc.
Café Vittoria Distribution Inc.
Café Vittoria inc.
Caleres Canada inc.
Campbell Company of Canada
Cams 2016 Inc.
Canac-Marquis Grenier Itée
Canada Dry Motts Inc.
Canadel Furniture inc.
Canadelle Limited Partnership
Canadian Home Publishers
Canadian Tire Corporation Limited
Canards du Lac-Brome Itée
Canarm Ltd.
Canaropa (1954) inc.
Canon Canada inc.
Capital One Bank (Canada Branch)
Card Health Care Inc
Cardinal Meat Specialists Limited

Carlton Cards Ltd.
Cascades Groupe Tissu, une division de Cascades Canada inc.
Casio Canada Ltd.
Catelli Canada Inc
CATHELLE INC
Cavendish Farms
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Jonquière
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
CÉGEP de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Trois-Rivières
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Gérald-Godin
Cégep Marie-Victorin
Cégep régional de Lanaudière
Centre Canadien d'électroménagers Inc
Centre d'animaux nature
Centre de services scolaire de Charlevoix
Centre de services scolaire de la Baie-James
Centre de services scolaire de la Côte-Du-Sud
Centre de services scolaire de Montréal
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Centre de services scolaire des Laurentides
Centre de services scolaire des Phares
Centre de services scolaire des Portages de l'Outaouais
Centre de services scolaire des Sommets
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs
Centre de services scolaire Harricana
Centre de services scolaire Marie-Victorin
Centre Maraîcher Eugène Guinois Jr inc.

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
Centres Dentaires Lapointe
Centura Brands inc.
Centura Québec Itée
Ceramique ItalNord
Certainteed Gypsum Canada Inc.
CGC Inc.
Chalut/Beauty Systems Group (Canada), inc.
Chambre des notaires du Québec
Champlain Regional College
Chanel Canada ULC
Charbon de bois franc Basques inc. / Produits Forestiers Basques inc
Charcuterie L.Fortin Ltée
Chartwell Retirement Residences
Château Manis Électronique Inc.
Chaussures L'Intervalle Inc.
Chaussures M&M inc
Chaussures Portofino Inc.
Chaussures Regence Inc.
Chez Farfelu
Chez Louis Poulet et Pizza Inc.
Chidaca International Inc.
Chocolat Belge heyez Père & fils Inc.
Chocolat Lamontagne inc.
Chocolaterie la Cabosse d'Or inc.
Choice Hotels Canada Inc.
CHUCK HUGHES INTERNATIONAL PRODUCTS INC.
Church & Dwight Canada corp.
CIBC
Cimpress Windsor Corporation
Cineplex Entertainment Limited Partnership
Citadelle Coopérative de producteurs de sirop d'érable
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
CJMB Cosmétiques Inc.
CKF inc.
Clarins Canada
Clark Drouin Lefebvre inc.
Clef des Champs inc.
Clément le Gourmand inc.
Clover II Corporation
Clover Leaf Seafoods Corp.
Club Tissus

Cogeco Connexion Inc.
Colabor S.E.C.
Colgate Palmolive Canada inc.
Collège Ahuntsic
Collège d'Anjou
Collège de Lévis
Collège de Maisonneuve
Collège d'enseignement général professionnel de Saint-Félicien
Collège Laflèche
Collège LaSalle
Collège Letendre
Collège Notre-Dame
Collège Notre-Dame-de-Lourdes
Collège Sainte-Anne de Lachine
Collège Saint-Maurice
Collège Stanislas inc.
Collège St-Jean-Vianney
Colonial Elegance inc.
Columbia Frame Inc.
Columbia Sportswear Canada
Commerce Apex Trades
Commerce Soline Ltée
Commission de la construction du Québec
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
Commission des Services Juridiques
Commission scolaire Au Coeur-des-Vallées
Commission scolaire de la capitale
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire de St-Hyacinthe
Commission scolaire des Bois-Francis
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire des Trois-Lacs

Commission scolaire du Lac-St-Jean
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire René-Lévesque
Communications Groupe Procity Montréal Inc.
Como Pizzeria
Compagnie d'embouteillage Coca-Cola Canada Limitée
Compass Minerals Canada Corp.
ConAgra Foods Canada Inc.
Conair Consumer Products ULC
Concession A25
Concord Premium Meats Ltd.
Concordia University
Confédération des syndicats nationaux
Confiseries Régál inc.
Conglom Inc.
Conseil de Promotion de l'Agroalimentaire Québécois
Converse Canada Corp.
COOKINA inc.
Coop Avantis
Coopérative d'Alentour
Coopérative de câblodistribution de l'arrière-pays
Coopérative Horticole Groupex
Corelle Brands (Canada) Inc.
Corporation AbbVie
Corporation Bella Vita International
Corporation d'aliments Riviana Canada
Corporation Financière Mackenzie
Corporation Genacol Canada inc.
Corporation Zedbed International
Costco Wholesale Canada Ltd.
Côté-Réco inc.
Couche-Tard inc.
Courchesne Larose Itée.
Couvre-Planchers Flordeco inc.
Covris Coopérative
Crevier Lubrifiants
Crofters Food LTD
Croix Bleue du Québec
Cryopak Industries (2007) ULC
CTG Brands Inc.
Cuisine Centrale Prêt-à-Manger inc.
Cultures Gen V Inc.
Cycles Lambert Inc.

Liste des membres

D

Dairy Queen Canada Inc.
Daki Itée
Dals Lighting inc.
Danawares Corp.
Danone inc.
Danson Decor Inc.
Danvin Inc.
Dare Foods Limited
Dart Canada
David Oppenheimer & Associates General Partnership
DAVIDsTEA Inc
Dawson College
De Portes en Portes inc.
Déco surfaces Canada inc.
Décors de maison Commonwealth
Délices d'Antan Inc
DÉLICOUKI INC
Dell Canada inc.
Denis Le Guerrier Fils et Fille (FPMQ07)
Derco Horticulture Inc.
Dermtek pharmaceutique Itée
Deschenes et Fils Itée.
Design Creative International C.D.I. Inc.
Dimensions Portes Et Fenêtres Inc
Disticor Direct
Distinctive appliances inc.
Distribution alimentaire Aubut inc
Distributions Agri-Sol Inc.
Distributions Fillion Marquis International Ltée
Distributions Olive & Olives Inc.
Distributions Yvan Nadeau Inc.
Dolce & Bianca Inc.
Dole Foods of Canada Ltd.
Dollarama L.P.
DOM International Limited
Domaine du Ski Mont-Bruno inc.
Domino's Pizza of Canada Ltd.
Domtar inc.
Dorel Home Furnishings
Dorfin distribution inc.
Doyon Després
Dr. Oetker Canada Ltd.
Druide informatique inc.

Duchesnay
Duchesne et Fils Itée
Dunn's Famous International Holdings Inc
Dura housewares Inc.
Duracell Canada
Dural, a division of Multibond Inc.
Dynamic Paint Products Inc.
Dyson Canada Limited

E

Eastern Shores School Board
Eau Everest inc.
Eau Limpide Inc.
Ebox inc.
Echelon Assurance
École de musique Vincent-d'Indy
École de technologie supérieure
École nationale de police du Québec
École secondaire Mont-Saint-Sacrement
Edgewell Personal Care Canada ULC
Éditions Gladius International Inc.
Editions Phidal Inc.
Efficom Inc.
El ran Furniture Ltd.
Electrolux Canada Corp.
El-Ma-Mia inc.
Emco Corporation
Emerson Electric Canada Limited
Empire Health Distribution Inc
Empire Sports Inc
Energex Pellet Fuel inc.
Énergir
English Montreal School Board
Entreprise Dominion Blueline inc.
Entreprise KandJu Inc
Envirogard Products Limited
ESKA Inc.
Espace Ricardo Inc.
Espresso Ventes Mali Inc.
Essex Continental Distributors inc.
EssilorLuxottica of Canada
Essity Canada Inc.
Estée Lauder Cosmetics Ltd.
Eurobubbles Canada Inc.
Exceldor Coopérative
Export Packers Company Limited

Expresco Foods
F
Familiprix
Fantis Foods Canada LTD
Farm Credit Canada
Favuzzi International Inc.
FCA Canada inc.
Fédération des caisses Desjardins
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Fédération québécoise de camping et de caravaning inc.
Fellowes Canada Ltd.
Fenêtres Magistral Inc.
Fennec Foods Inc.
Ferme C.M.J.I. Robert Inc.
Ferme des Voltigeurs inc.
Ferme Emmanuel Lemelin SENC FPMQ07
Ferme François Blouin Inc
Ferme François Gosselin
Ferme H.Daigneault et Fils inc
Ferme Jean-Pierre Plante inc.
Ferme Onésime Pouliot inc.
Ferme Régil inc.
Ferme Valupierre inc.
Fermes Farnham Itée
Fernand Dufresne inc.
Ferrero Canada Ltd./Itée
Ferring inc.
Ferti Technologies inc.
Fertilec Ltée
Fèves au Lard L'Héritage Itée
Fiji Water of Canada Ltd.
Financière Manuvie
Fine Choice Foods Ltd
Fleury Michon Amérique Inc.
FMI Atlantic (KFC)
Focal Naim Canada Inc.
Fonds de solidarité FTQ
Fontaine Santé Foods inc.
Foodtastic Inc
Foot Locker Canada Corp.
Ford Motor Company of Canada
Formedica Itée
FraiseBec inc.

Fraisière Faucher Inc.
Fraisière Lemelin
Fraisière Rou Gi et Fils inc.
François et Lise Méthot inc.
Freudenberg Household Products Inc.
Frito-Lay Canada, une division de Pepsi-Cola Canada Itée
Fromagerie Ancêtre inc.
Fromagerie Bel Canada
Fromagerie Bergeron inc.
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Boivin
Fromagerie gilbert
Fromagerie Proulx (1985) inc.
Fromages La Chaudière inc.
Fruit Dome inc.
Fruit d'Or inc.
Fruit of the Loom Canada Inc.
FRUITS DE MER LAGOON INC.
Fruits et légumes Gaétan Bono inc.
Fumoir Grizzly inc.
FVF inc.
G
G.A. Boulet inc.
Gagnon Hydraulique inc.
Galerie Au Chocolat
Gap (Canada) Inc.
Garaga inc.
Garage du cuivre Inc
Garant GP
Gardena Canada Ltd.
Gaston Charbonneau Floral Itée
Gastronomia Aliments Fins inc.
GE lighting
Gemex Inc.
General Mills Canada Corporation
General Motors of Canada
Gentec International
Geox Canada Inc.
Gestion 400 coups inc.
Gestion Alter-Direct International Inc.
Gestion Carlos Torralbo Inc. / Les Fruits De Mer Ifc Inc.
Gestion de Marques EI Inc.
Gestion Deloitte s.e.c.
Gestion Le Petit Québec inc.
Gestion Lebas inc.

Gestion Luc Doyle Inc.
Gestion Touche Finale inc.
GFW Distributions Inc
Giant Tiger Stores Limited
Gildan Apparel (Canada) LP
Give and Go Prepared Foods Corp.
Glaxosmithkline
GlaxoSmithKline Consumer Healthcare ULC
Global M.J.L. Ltée
Godiva Chocolatier
Goodfood Market Corp.
Goodyear Canada Inc.
Gosselin Photo Vidéo Inc.
Gourmet Sauvage Inc
GRANULCO inc.
Granules LG inc.
Graymont (Qc) inc.
Green Shield Canada
GreenLawn, Ltd
Grisspasta products Ltd.
Groupe Adonis inc.
GROUPE ARCHAMBAULT INC
Groupe Bergeron-Thibault
Groupe Birks inc.
Groupe Cam-J inc.
GROUPE CANTREX NATIONWIDE INC.
Groupe Carreaux Céragrès inc.
Groupe Commensal inc.
Groupe d'Achat M.P. Inc.
Groupe Dutailier Inc.
Groupe Dynamite Inc.
Groupe Epicia Inc.
Groupe financier AGA
Groupe Gagnon Frères inc.
Groupe Intersand Canada inc. (le)
Groupe JNC 1944 Inc.
Groupe Lou-Tec inc.
Groupe Marcelle
Groupe Mito Inc.
Groupe NO. 900 Pizzéria Napolitaine Inc.
Groupe Park Avenue inc.
Groupe Party Expert
Groupe Phoenicia inc.
Groupe Plastika inc.

Groupe Première Moisson inc. (Centre administratif)
Groupe Promutuel, Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale
Groupe Qualinet inc.
Groupe Rossignol Canada Inc.
Groupe Seb Canada
Groupe Sésame inc.
Groupe Sierra Mojo Inc.
Groupe Sima inc.
Groupe Souris Mini Inc.
Groupe Tecnic 2000 Inc.
Groupe vegco inc.
Groupe Yellow Inc.
Groupe Yves Légaré inc.
Guerlain (Canada) Itée
Guess? Canada Corporation
Guinois & Frères Ltée
Guitabec inc.
GURU Beverage Inc.
H
H&R Block Canada Inc.
H.L.R.V. inc
Hallmark Canada
Hamilton Beach Brands Canada Inc.
Harnois Énergies inc.
Harry Rosen Inc.
Hasbro Canada Corporation
Hayward Pool Products Canada, Inc.
Helen of Troy
Héma-Québec
Henkel Canada Corp.- Beauty Professional
Henkel Canada Corporation
Henkel consumer adhesives
Henry Canada inc.
Herbalife of Canada Ltd.
Hershey Canada Inc.
Herzing College
Hexo Operations Inc.
HFC Prestige International Canada Inc
Hibbert International Inc.
High Liner Foods Inc.
Hoffmann-La Roche Limited
HOLOS Foods Inc.
Holt Renfrew
Home & Leisure Group Ltd.

Liste des membres

Home Depot Canada
Home Hardware Stores Limited
Honda Canada inc.
HP Canada Co
HSBC Bank Canada
Hubbell Canada LP
Hudson's Bay
Humania Assurance inc.
Hydro-Québec
Hyundai Auto Canada Corp.
I
I-D Foods Corporation
IKEA Canada
IKEA Supply AG
IMPORTATION DUCALE INC.
Importations & Distributions B.H. inc.
IMPORTATIONS STAVROPOULOS
IMRICO LTEE
Indigo Books & Music
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.
Industries de Conduits Tubulaires du Canada Itée
Industries P.W.I. inc.
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Intact Compagnie d'assurance
INTEGA Sciences de la Peau inc.
Interbois Inc.
INTERLuminaires
Intermiel inc.
Intertape Polymer Inc.
Intervet Canada Corp.
Invesco Trimark Itée
Investors Group
Ipex Inc.
Irving Consumer Products Limited
Isolofoam group Inc.
Itaca Direct
Italbec International Inc
ITW Permatex Canada
J
J. Benny Inc.
J. Sonic Services inc.
J.E. Mondou Itée
J.L. Freeman S.E.C.

J.M. Clément Itée
Jacques-Cartier Pizza inc.
Jam Industries Ltd.
Jamieson Laboratories
Jamp Pharma Corporation
Jan K. Overweel Limited
Janes Family Foods-Sofina Foods Inc.
Janssen Inc.
Jardiniers Ideal Ltee (FPMQ07)
Jean H. Henlé Inc
Jean-Paul Fortin (1997) Ibc
JELD-WEN, une division de Donat Flamand
John Abbott College
John Deere Canada ULC
John L Schultz Ltd
Johnson & Johnson
Johnson & Johnson VisionCare, Inc.
Jovi Sport Inc.
JTI-Macdonald Corp.
JTI-Macdonald TM Corp.
Julien Beaudoin Itée
Julien inc.
jus dose inc.
Jus Loop Inc.
JYSK Linen 'n Furniture Inc.
K
Kamik Canada Inc.
Kao Canada inc.
Kaycan Ltd.
Kaz Canada
Kellogg Canada
Kerry (Canada) Inc.
Keurig Canada Inc.
Kia Canada Inc.
Kid Toy inc.
Kidde Canada
Kim Lam (1982) inc.
Kimberly-Clark inc.
Kimpex inc.
King Packaged Materials Company
Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.
Kodak Document/Personalized Imaging, a division of 111616 Operations (Canada) Inc.
Koeppel Companies ULC
Kosmic Distribution

Kraft Heinz Canada ULC
Krops Imports inc.
L
L. Di Lallo et Fils Inc.
La Capitale assurances générales inc,
La Capitale assureur de l'administration publique inc
La Cie Matériaux de Construction BP Canada
La Compagnie Avon Canada Limitée
La Compagnie d'Agneau de Nouvelle-Zélande et d'Australie limitée
La Compagnie d'assurance Belair Inc.
La Compagnie d'assurance générale Co-operators
La Compagnie Montréal Chop Suey Ltée.
La Compagnie Mutuelle d'Assurance Wawanesa
La Compagnie Regitan Itée
La Corporation Internationale Masonite
La Corporation McKesson Canada
La Corporation Strom inc.
La Crevette du Nord Atlantique inc.
La Fernandière s.e.c.
La Financière Agricole du Québec
La fourmi bionique Inc.
La Fromagerie du terroir de Bellechasse Inc.
La Fromagerie Polyethnique inc
La Glace Frontenac rive sud Itée
La Maison Clayton Shagal inc.
La Maison Crowin inc.
La Maison du Meuble Corbeil inc.
La Maison Lavande Inc.
La Maison Orphée inc.
La Maison Smith Inc.
La margna inc.
La Meunerie Milanaise inc.
La Petite Bretonne (distribution) inc.
La Petite Grange (Laurent Meury inc.)
LA PINTE INC.
La Renaissance des Îles
La Societe Canadienne De La Croix Rouge
La Soyarie inc.
La Trappe a Fromage
Laboratoire Atlas inc.

Laboratoire G.M.F.
Laboratoire Nature Inc.
LABORATOIRE PIERRE MARCHILDON INC.
Laboratoire Riva inc.
Laboratoire St-Antoine
Laboratoires Abbott Cie
Laboratoires Colba Inc.
Laboratoires Druide inc.
Laboratoires Nicar inc.
Lactalis Canada Inc.
Laiterie Chagnon
Laiterie Chalifoux inc.
Laiterie Charlevoix inc.
Laiterie de Coaticook Itée
Laiterie de la baie Itée
Laiterie de l'Outaouais
Laiterie des trois vallées inc.
LAMPE BERGER CANADA INC
Lantic inc.
L'Aréna des Canadiens inc.
LAUZON - Planchers de bois exclusifs inc.
Lauzon Bois énergétique recyclé Inc.
Lavo inc.
Le Centre du Pin Ltee
Le Coffret de Rachel Inc.
Le Gastronom Animal Inc.
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.
Le Groupe Multi Luminaire Inc.
Le Petit Mas inc
Le Potager Riendeau inc.
Le Reflet du canton de Lingwick
Le Verger Lamarche inc.
Ledvance Ltd.
LEE VALLEY TOOLS LTD
Leese Enterprises International Inc.
Lego Canada inc.
Légumière Y C inc.
Légunord inc.
Lennox industries (Canada) Ltée
Lenovo
L'Entreprise commerciale Shah Limitée
LEO Pharma Inc.
Leon's Furniture Limited
Les Accessoires Hunter Brand inc.
Les Aliments 2000 inc.

Les Aliments Baril inc.
Les Aliments Bégin inc.
Les Aliments Bercy inc.
Les Aliments CDS inc.
Les Aliments Dainty Foods
Les Aliments Jardi inc.
Les Aliments Mejicano +
Les Aliments O'sole Mio inc.
Les Aliments Roma Itée
Les Aliments Whyte's Inc.
Les Bijouteries Doucet 1993 Inc.
Les Bois de Parquets Vaucluse inc.
Les Brasseurs GMT Inc.
Les Câbles Ben-Mor
Les Concepts Zone Inc.
Les Cultures de Chez Nous inc.
Les Distributions LMC Ltee
Les Douceurs de l'Érable Brien inc.
Les Eaux Naya
Les Eaux Saint-Léger Waters Inc.
LES EDITIONS CEC INC
Les Entreprises de Stoneham inc.
Les Entreprises Leznoff 2011 inc.
Les Entreprises Rolland inc.
Les Fermes Lefort
Les Fermes Lufa
Les Fraises de l'île d'Orléans inc.
Les Franchises Dic Ann's Ltée
Les Franchises Salvatore G.A. Inc.
Les Gibiers Canabec Inc
Les Importations Cavan inc.
Les Importations Herbasante Inc
Les Industries Bonneville Itée
Les Industries Iverco Inc
Les Industries Pantorama Inc.
Les Industries Trovac Itée
Les Jardins A. Guérin et Fils inc
Les Jardins Paul Cousineau & Fils Inc.
Les Laboratoires Swisse (1995) inc.
Les magasins CPC inc.
Les Magasins Korvette Itée
Les Marchands en Gros de Fruits Canadawide inc.
Les Marques Kin Inc
Les Matelas SSH Canada
Les Matériaux de Construction Oldcastle Canada inc.

Les Meubles de St-Félix inc
Les Mousses de L'Estrie Inc.
Les Oeufs Ovale S.E.C.
Les oeufs Richard eggs inc.
Les Placements Arden inc.
Les Plats du Chef ULC
Les Portes Decko Inc.
Les Producteurs laitiers du Canada
Les Productions Margiric Inc.
LES PRODUITS ALIMENTAIRES BOUCHARD INC.
Les Produits Aluminium P.S. Inc.
Les Produits Daubois inc.
LES PRODUITS DE LAITIER MEHADRIN INC.
Les produits de soins pour la peau au lait de chèvre Canus inc.
Les Produits Valfei inc.
Les Promotions Atlantiques inc.
Les Restaurants Lafleur inc.
Les Rôtisseries St-Hubert Itée
Les Serres Sagami inc.
LES SERRES SAVOURA ST-ETIENNE INC.
Les Sols R. Isabelle inc.
Les Sommets de la Vallée inc.
Les Spécialités Prodal (1975) Itée
Les Surgelés Cool & Simple inc.
Les Toits Idéals et Permanents inc.
Les Tourbières Berger Itée
Les Tricots Duval & Raymond Itée
Les Variétés LCR inc.
Les Ventes Primolio Inc.
Les Vergers Cataphard et fils inc.
Les Vergers Lafrance inc.
Les Vergers Leahy inc.
Les Vergers Pedneault
Les Viandes Du Breton inc.
Lesters Foods Ltd.
LG Electronics Canada Inc.
Librairie Renaud-Bray Inc.
LifeScan Canada ULC
L'Image Home Products
Lincoln Electric Company of Canada L.P.
Linen Chest inc.
Linencorp 2015 Inc
Literie Primo inc.

Liste des membres

Little Caesar of Canada Inc.
Lixil Canada Inc.
Lobe Réseau inc
Loblaws inc.
Location d'Outils Simplex
Logistik Unicorp inc.
L'Oréal Canada inc.
Loto-Québec
LoyaltyOne, Co
Lululemon athletica Canada inc.
Lumi-O | Innovaplas Inc.
Lundbeck Canada Inc.
Lunettes Dépôt inc.
L'Union des producteurs agricoles - Publications
L'Unique, assurances générales inc.
LUSH Handmade Cosmetics Ltd.

M

M&M Meat Shops Ltd.
MAAX Bath Inc.
Mademoiselle Ellégance Inc.
Magasin Latulippe
Magasins Trevi Inc.
Magtar Sales inc.
Maibec inc.
Maison des futailles S.E.C.
Maison du Gibier inc. (la)
MAISON RUSSET INC.
Maître Saladier inc.
Manoir des Sables
Manteaux Manteaux
Mapei inc.
Maple Leaf Foods
Maple Lodge Farms Ltd.
Marie Morin Canada
Marina Del Rey Foods
Mark Anthony Group Inc.
Mars Canada inc.
Mary Kay Cosmetics Ltd.
Masco Canada limited
Mateina inc.
Matelas Bonheur
Matériaux Bonhomme inc.
Matériaux Laurentiens inc.
Mattel Canada inc.
Maurice St-Laurent Itée

McCain Foods Canada
McCaughy Consumer Products Management, inc.
McDonald's Restaurants of Canada Limited
McMahon distributeur pharmaceutique inc.
Mead Johnson Nutrition (Canada) Co.
MEC Mountain Equipment Company Ltd.
Mega Group Inc.
Megalak Finition inc.
Meilleures Marques Itée
Melitta Canada Inc.
Menu-Mer Ltée
Mercedes-Benz Canada Inc.
Messageries Dynamiques
Métaltech-Oméga Inc.
Metro Richelieu inc.
Meubles BDM+ inc.
Meubles Branchaud inc.
Meubles Domon Itée
Meubles Jaymar Corp.
Meubles JC Perreault inc.
Michael Kors Canada
Michael Rossy Itée
Michaels Stores Inc
Michel St-Arneault inc.
Microbrasserie Dieu du ciel inc.
Microsoft Canada Inc
Miel Labonté Inc.
Miele Limited
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Ministère de la Famille
Ministère de la Justice du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Sécurité publique
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Mint Pharmaceuticals Inc.
Mishmash Média Inc.

Mitsubishi Motor Sales of Canada Inc.
Mobilia Intérieurs inc.
Mode Avalanche inc.
Mode Le Grenier inc.
Moen inc.
Moishes Inc.
Molinaro's Fine Italian Foods Ltd
Mondelez Canada Inc.
Montour Itée
Montpak International inc.
Montreal Pita
Moroccanoil Canada Inc.
Morris national inc.
Mr Lube Canada LP
MTD products limited
MTY Franchising Inc.
Multi-Portions inc.
Musée de la Gaspésie
Musique Select Inc.

N

Natart Juvénile inc.
National Money Mart Co.
National Smokeless Tobacco Company Ltd.
National Tire Distributors INC
Nature's Sunshine Products
Naturiste inc.
Naturmania inc.
NATURPAC
Natursource Inc.
Nautilus Plus Inc.
Neatfreak Group Inc.
Nergy Santé Inc.
Nespresso Canada
Nestle Canada Inc.
New Alasko Limited Partnership
New Roots Herbal Inc.
Newell Brands Canada ULC
NII Northern International Inc.
Nike Canada Corp
Nikon Canada Inc.
Nortera Foods Inc
NORTHFORK BISON DISTRIBUTIONS INC.
Novago Coopérative
Novalab Inc.
Novali Gourmet Inc.

Novartis pharmaceuticals Canada inc.
Novatech Canada
NOXS INC
NUMAGE QUEBEC
Nutrableu inc
Nutricia
Nutri-Oeuf inc.

O

Oatbox
Occy Laboratoire Inc
Ocean Spray International Inc.
Oil-Dri Canada
Öko Créations inc.
Old Dutch Foods Ltd.
Old Navy (Canada) Inc.
Olymel s.e.c.
Olympia Tile International Inc.
Oly-Robi Transformation s.e.c.
Omer Deserres Inc.
Oneka
Opto-Réseau inc.
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec
Ordre des ergothérapeutes du Québec
Ordre des Hygiénistes Dentaires du Québec
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec
Ordre des psychologues du Québec
Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec
Organon Canada Inc.
OSRAM LTD./OSRAM LTEE
Ove Decors ULC

P

P. K. Douglass inc.
Pajar production Itée
Palason Billard Inc.
Pan American Nursery Products Inc.
Panasonic Canada Inc.
Paramount Training Canada Inc.
PARC SIX FLAGS MONTRÉAL, S.E.C.

Paris Glove of Canada Ltd.
Parkland Corporation
Pastene Inc.
Patates Dolbec inc.
Patio Drummond Ltée
Pâtisserie Duquette inc.
Pâtisserie Gérard Rolland inc.
Pâtisserie Le Fraisier inc.
Patrick Morin Inc.
Pébéo Inc.
Pêcheries Oceanic Inc.
Pediapharm Inc.
Peinture Micca Inc.
Peintures M.F. inc.
Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie
Pepsi Bottling Group Canada
Pepsi-qtg
Perrin Inc.
Pétroles Cadeco inc.
Pfizer Canada Inc.
Pharmacies Gregoire Arakelian
Pharmascience inc.
Philips Electronics Ltd.
Pièces d'auto Kelly
Pierre Belvedere Inc.
Pierre Fabre Dermo Cosmétique Canada inc.
Pilaros International Trading Inc.
Pizza Pizza Limited
Placements JFK Inc.
Plaisirs gastronomiques inc.
Planchers Groleau inc.
Plasticase inc.
PLB International inc.
Pma Assurances Inc.
Poissonneries Odessa Inc.
Polyculture Plante 1987 inc.
Polyethics Industries Inc.
PPG Revêtements Architecturaux Canada inc.
Pratico-Pratiques inc.
Premier Québec Inc
Premiere Products Brands of Canada, Ltd
Prestilux Inc.
Primerica Financial Services (Canada) Ltd.
Primo Foods Inc.

Princess Auto Ltd
Private Brands Consortium PBC inc.
Pro Circuit High Tech Nutrition inc.
Pro Doc Itée
Pro-amino international inc.
Procter & Gamble inc.
Producteurs et productrices acéricoles du Québec
Produits Alimentaires Berthelet inc.
Produits Alimentaires Viau inc.
Produits Andalos Inc.
Produits de Construction Derby inc.
Produits de pâtisserie orientale, une division de 140740 Canada inc.
Produits Kruger inc.
Produits pour animaux Yamas inc.
Produits Vegkiss Inc
Produits Zinda Canada inc.
PROMO POSTE.COM INC.
Pronature Inc
Proprio Direct inc.
Prosol Inc.
Protégez-Vous
Pti cables inc.
Publications BLD inc.
Pure Treats Inc
Puresource Inc.
Purity Life Health Products

Q

Quickstyle industries inc.
Quincaillerie Richelieu Itée

R

Ralph Lauren Canada LP
Rapid Snack inc.
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
Raymond Lanctot Itée
RB Health (Canada) Inc. RECKITT BENCKISER HEALTH - CANADA
RBF International Itée
Reader's Digest Canada
Réal Pinsonneault & Fils Itée
Recipe Unlimited Corporation
Recochem Inc.
Red Bull Canada Ltd.
Redpath Sugar Ltd.
Refresco Canada Inc.

États financiers

«L'équité entre les entreprises est primordiale pour notre équipe, qui s'assure que chacune acquitte ses obligations et contribue à sa juste part selon les matières mises en marché.»



Hugo Lapointe
Vice-président,
gestion financière et performance organisationnelle

États financiers de Éco Entreprises Québec

31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Éco Entreprises Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Éco Entreprises Québec (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Rapport de l'auditeur indépendant	83-84
État des résultats	85
État de l'évolution des actifs nets	86
État de la situation financière	87
État des flux de trésorerie	88
Notes complémentaires	89-97

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 10 mars 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A120628

Éco Entreprises Québec État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022
(en milliers de dollars)

		Notes	2022	2021
			\$	\$
Produits				
	Contributions des entreprises – Tarifs	10	237 071	218 812
	Autres revenus	11	3 943	3 993
			241 014	222 805
Charges				
	Régime de compensation			
	Compensation aux municipalités	8	188 117	202 004
	Indemnisation à RECYC-QUÉBEC	8	2 940	2 805
	Contributions non recouvrables		2 938	1 146
	Charges d'exploitation		976	574
			194 971	206 529
	Frais d'administration		7 627	6 662
	Innovation et économie circulaire		2 751	3 823
	Amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des avantages incitatifs relatifs à un bail		322	300
			205 671	217 314
Excédent des produits sur les charges			35 343	5 491

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Éco Entreprises Québec
État de l'évolution des actifs nets
 Exercice terminé le 31 décembre 2022
 (en milliers de dollars)

Notes	Fonds provisoires	Fonds permanents	Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	Fonds affectés à l'interne (note 2)	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	6 278	9 235	918	18 471	74	34 976
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 122	(598)	(349)*	(4 083)	4 399	5 491
Affectation aux fonds permanents (Tarifs 2018 et 2019)	(3 787)	3 787	—	—	—	—
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	—	—	406	—	(406)	—
Affectation d'origine interne	—	600	—	2 800	(3 400)	—
Solde au 31 décembre 2021	8 613	13 024	975	17 188	667	40 467
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	33 859	(6 364)	(355)*	4 276	3 927	35 343
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	—	—	202	—	(202)	—
Affectation d'origine interne	—	—	—	3 500	(3 500)	—
Solde au 31 décembre 2022	42 472	6 660	822	24 964	892	75 810

* Représentés par l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Éco Entreprises Québec
État de la situation financière
 au 31 décembre 2022
 (en milliers de dollars)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		9 701	47 804
Placements	3	85 520	11 097
Débiteurs	4	19 625	22 574
Frais payés d'avance		177	152
		115 023	81 627
Immobilisations corporelles	5	84	228
Actifs incorporels	6	738	747
		115 845	82 602
Passif			
À court terme			
Montant dû à RECYC-QUÉBEC	8	37 616	40 414
Créditeurs et charges à payer	9	2 419	1 721
		40 035	42 135
Engagements et éventualités	13 et 14		
Actifs nets			
Fonds provisoires	12	42 472	8 613
Fonds permanents	12	6 660	13 024
Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels		822	975
Fonds affectés à l'interne		24 964	17 188
Non affectés		892	667
		75 810	40 467
		115 845	82 602

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

Denis Brisebois , administrateur

Daniel Denis , administrateur

Éco Entreprises Québec
État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022
(en milliers de dollars)

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	35 343	5 491
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	167	250
Amortissement des actifs incorporels	188	99
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(33)	(57)
	35 665	5 783
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	2 949	152 836
Dépôts en garantie	—	1 962
Frais payés d'avance	(25)	—
Montant dû à RECYC-QUÉBEC	(2 798)	(136 488)
Créditeurs et charges à payer	731	(413)
	36 521	23 680
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23)	(34)
Acquisition d'actifs incorporels	(179)	(372)
Acquisition de placements	(363 794)	(243 641)
Encaissement de placements	289 371	267 144
	(74 625)	23 097
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(38 103)	46 777
Encaisse au début	47 804	1 027
Encaisse à la fin	9 701	47 804

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Éco Entreprises Québec
Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022
(en milliers de dollars pour les tableaux seulement)

1. Statuts et nature des activités

Éco Entreprises Québec (l'« Organisme ») a été constitué le 30 avril 2003 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a pour principale activité, à des fins de protection de l'environnement et sans intention de gain pécuniaire, de regrouper les entreprises assujetties à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (les « entreprises ») et d'agir comme organisme agréé au sens de ladite Loi. L'Organisme exerce ses activités au Québec et est aussi exempt des impôts sur le revenu.

La mission de l'Organisme consiste à développer un projet de tarif des contributions (le « Tarif ») ainsi que ses règles d'application, le soumettre aux entreprises, l'adopter et le faire approuver par le gouvernement du Québec. Enfin, compte tenu du Tarif approuvé, l'Organisme se doit de recueillir les sommes dues auprès des entreprises (les « contributions »), et les remettre à RECYC-QUÉBEC.

En 2022, l'Organisme a été nommé l'organisme de gestion désigné (l'« OGD ») par RECYC-QUÉBEC dans le cadre du *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* afin d'être responsable d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement le système modernisé de collecte sélective au nom des producteurs visés par le règlement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constataion des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés dans l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des entreprises sont établies selon un Tarif annuel approuvé par le gouvernement du Québec. Les contributions à facturer aux entreprises sont basées sur les coûts nets estimés à verser aux municipalités.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le Tarif 2022 est entré en vigueur et les entreprises assujetties qui mettent sur le marché québécois des « contenants et emballages » et des « imprimés » ont préparé leur déclaration en fonction des quantités de matières générées pour l'année 2021. Au 31 décembre 2022, la direction a également estimé des contributions conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* ainsi que le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles* pour les entreprises assujetties n'ayant pas produit leur déclaration. De par leur nature, ces estimations font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et toute variation de ces estimations au cours d'exercices futurs pourrait exiger des changements importants aux états financiers.

Toute modification liée aux Tarifs antérieurs est constatée dans l'exercice au cours duquel la modification a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

L'Organisme applique des intérêts, des frais administratifs et des pénalités aux entreprises assujetties qui n'ont pas rempli leurs obligations de déclaration et de paiement dans les délais prévus par le Tarif. Les intérêts appliqués suivent le taux d'intérêt prescrit du gouvernement, et les frais administratifs et de pénalités sont établis dans les règles du Tarif en vigueur.

Les revenus d'intérêts sur les placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Compensation aux municipalités

La compensation aux municipalités est constatée lorsqu'il existe une obligation envers les municipalités selon le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles*. Le montant de la compensation est déterminé annuellement par RECYC-QUÉBEC et est déterminé sur la base des coûts des services que les municipalités fournissent dans une année relativement aux matières ou catégories de matières soumises à compensation, soit les coûts de collecte, de transport, de tri et de conditionnement, y compris des frais destinés à les indemniser pour la gestion de ces services. Pour le Tarif 2022, les coûts nets déclarés de 2021 sont ceux versés ou qui seront versés à RECYC-QUÉBEC.

Fonds provisoires

Ces fonds regroupent le fonds provisoire – imprimés et le fonds provisoire – contenants et emballages. Ils sont liés à la clause d'ajustement sur le Tarif et comprennent les montants reçus au-delà ou en deçà du montant estimé du Tarif des années non expirées. Ces montants sont accumulés dans ces fonds jusqu'à l'expiration du délai prévu au Tarif. Ils sont ensuite redistribués aux contributeurs ou transférés aux Fonds permanents selon la catégorie de matières en fonction du règlement.

Fonds permanents

Ces fonds, qui correspondent aux ressources permanentes de l'Organisme, comprennent les montants accumulés en surplus dans les catégories des matières imprimés et contenants et emballages après l'expiration du délai prévu au Tarif.

Fonds de réserve

Ce fonds a été créé en 2022 et est lié à une obligation réglementaire, en raison de la nomination de l'Organisme à titre d'OGD. Dans le cadre du Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles, l'OGD doit constituer et maintenir un fonds de réserve qui lui permet d'assumer les obligations qui lui incombent en vertu du Règlement. En date du 31 décembre 2022, le solde du Fonds est nul.

2. Méthodes comptables (suite)

Fonds affectés à l'interne

L'Organisme a des fonds affectés à l'interne destinés aux fins suivantes :

- Couvrir les activités de fonctionnement;
- Pallier une sous-estimation potentielle des coûts nets estimés utilisés pour l'établissement des prochains Tarifs et stabiliser les taux de la grille de tarification;
- Contrer les retards dans la publication et l'encaissement des Tarifs;
- Couvrir les coûts liés au développement du Tarif et aux projets d'optimisation de la collecte sélective;
- Financer d'autres frais.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Dépréciation

L'Organisme comptabilise une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode suivante :

Système informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée résiduelle du bail

Éco Entreprises Québec
Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022
(en milliers de dollars pour les tableaux seulement)

2. Méthodes comptables (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ans.

Réduction de valeur d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les débiteurs et la provision pour contributions non recouvrables. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

Les placements sont composés de dépôts à terme et de marché monétaire. Ceux-ci portent intérêt à des taux variant entre 0,55 % et 4,44 % (0,45 % et 1,17 % en 2021) et échoient entre juin 2023 et février 2024 (août 2022 et février 2024 en 2021). Certains de ces dépôts à terme rachetables annuellement ont des taux de rendement progressifs et viennent à échéance en 2024 (en 2022 en 2021).

4. Débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Contributions des entreprises – Tarif 2022	14 133	—
Contributions des entreprises – Tarif 2021	3 805	10 776
Contributions des entreprises – Tarifs antérieurs	13 752	21 950
Provision pour contributions non recouvrables	(12 680)	(10 196)
Autres	615	44
	19 625	22 574

Éco Entreprises Québec
Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022
(en milliers de dollars pour les tableaux seulement)

5. Immobilisations corporelles

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Système informatique, améliorations locatives et mobilier de bureau	2 230	2 146	84	228

6. Actifs incorporels

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Système de déclarations informatisées et autres logiciels	2 567	1 829	738	747

7. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 850 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (6,45 % au 31 décembre 2022; 2,45 % au 31 décembre 2021) majoré de 1,50 %, renouvelable annuellement. Cette marge de crédit est garantie par un dépôt à terme d'un montant de 850 000 \$. La marge de crédit n'était pas utilisée au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

8. Montant dû à RECYC-QUÉBEC

Selon les termes de l'agrément délivré par RECYC-QUÉBEC initialement en juin 2005, renouvelé en février 2012, en décembre 2016 et en décembre 2020 (pour les années 2021 à 2024) et la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), et pour chaque période concernée, l'Organisme doit déposer en fiducie pour versements ultérieurs à RECYC-QUÉBEC, le montant de la compensation due aux municipalités.

Le montant à verser à RECYC-QUÉBEC comprend la compensation à verser aux municipalités pour le Tarif 2022 (pour le Tarif 2021 en 2021). Le solde à payer au 31 décembre 2022 est de 37 615 712 \$ (40 413 714 \$ au 31 décembre 2021).

Éco Entreprises Québec
Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022
(en milliers de dollars pour les tableaux seulement)

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	1 081	750
Salaires, bonis, charges sociales et vacances	1 202	932
Avantages incitatifs relatifs à un bail	—	39
Subvention et contributions reportées	136	—
	2 419	1 721

10. Contributions des entreprises – Tarifs

Les contributions des entreprises par année de Tarif sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Tarif 2022	242 085	—
Tarif 2021	(1 102)	213 114
Tarif 2020	(2 833)	3 082
Tarifs antérieurs	(1 079)	2 616
	237 071	218 812

11. Autres revenus

	2022	2021
	\$	\$
Revenus d'intérêts, de pénalités et frais administratifs sur les contributions des entreprises	963	3 273
Revenus d'intérêts sur placements	2 892	704
Autres	88	16
	3 943	3 993

Éco Entreprises Québec
Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2022
(en milliers de dollars pour les tableaux seulement)

12. Fonds et affectations

Le tableau ci-dessous présente les fonds provisoires et permanents dans les catégories des matières imprimés et contenants et emballages.

	Fonds provisoires		Fonds permanents	
	Imprimés	Contenants et emballages	Imprimés	Contenants et emballages
	\$	\$	\$	\$
Solde par catégorie au 1 ^{er} janvier 2021	(5 061)	11 339	3 939	5 296
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(5 764)	11 886	(368)	(230)
Affectation aux fonds permanents (Tarifs 2018 et 2019)	3 130	(6 917)	(3 130)	6 917
Affectations d'origine interne	—	—	—	600
Solde par catégorie au 31 décembre 2021	(7 695)	16 308	441	12 583
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	5 787	28 072	392	(6 756)
Solde par catégorie au 31 décembre 2022	(1 908)	44 380	833	5 827
Total au 31 décembre 2022		42 472		6 660

Également, au cours de l'exercice, l'Organisme a grevé d'affectation d'origine interne un montant d'une valeur de 3 500 000 \$ (2 800 000 \$ en 2021) aux fonds affectés à l'interne.

13. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les engagements pris par l'Organisme en vertu de baux pour des espaces à bureaux et de l'équipement totalisent 911 000 \$ et viennent à échéance jusqu'en août 2027. Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices pour ces engagements contractuels sont les suivants :

	\$
2023	198
2024	196
2025	195
2026	193
2027	129

13. Engagements (suite)

Contrats de location-exploitation (suite)

Ces contrats de location-exploitation comprennent notamment un bail d'une durée de cinq ans pour des espaces à bureaux, échéant en août 2027, qui prévoit des frais supplémentaires de location d'immeuble basés sur un pourcentage d'augmentation du coût des taxes foncières et certains frais d'exploitation, en plus de comporter une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans.

14. Éventualités

- a) Au cours des exercices passés, une poursuite d'environ 10,1 millions de dollars, plus les frais d'intérêts, frais d'expertise et autres dépenses a été intentée par une entreprise qui conteste son assujettissement à la LQE. Si cet argument est non retenu par le tribunal, elle conteste également l'applicabilité des décrets gouvernementaux en raison de leur invalidité. Actuellement, il est impossible d'évaluer la probabilité de la recevabilité de cette requête et le montant que l'Organisme pourrait, le cas échéant, devoir verser. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.
- b) Au cours des exercices passés, une poursuite d'environ 9,1 millions de dollars, plus les frais d'expertise et autres dépenses a été intentée par un groupe de trois entreprises qui conteste certaines dispositions de la LQE, du *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles* et la validité du décret visant le Tarif pour les contributions 2010 à 2012. Actuellement, il est impossible d'évaluer la probabilité de la recevabilité de cette requête et le montant que l'Organisme pourrait, le cas échéant, devoir verser. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.
- c) Au cours des derniers exercices, une poursuite d'environ 9,9 millions de dollars, plus les frais d'intérêt et autres dépenses a été intentée par un groupe de trois entreprises qui conteste certaines dispositions de la LQE et du *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles* visant le Tarif pour les contributions 2015 à 2021. La direction s'attend à ce que le montant de cette poursuite augmente afin de tenir compte du Tarif 2022 et des Tarifs pour les contributions subséquentes. Actuellement, il est impossible d'évaluer la probabilité de la recevabilité de cette requête et le montant que l'Organisme pourrait, le cas échéant, devoir verser. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

15. Instruments financiers

Gestion des risques

L'Organisme est exposé à des risques de taux d'intérêt, de crédit et de liquidité liés à ses actifs et passifs financiers. En général, la direction de l'Organisme a la responsabilité d'établir et de faire approuver les politiques de l'Organisme en matière de gestion des risques. La direction réalise sur une base continue des évaluations du risque afin de s'assurer que tous les risques importants inhérents à l'Organisme et son exploitation ont été examinés et évalués de manière à tenir compte des conditions du marché et des activités d'exploitation de l'Organisme. Il n'y a eu aucune modification importante dans les politiques de l'Organisme en matière de gestion des risques au cours de l'exercice.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisme gère ses placements en fonction de ses besoins en trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. L'Organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt relativement à sa trésorerie et ses placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Organisme est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs s'il y a un manquement de la part des entreprises à leurs obligations. L'Organisme surveille et évalue régulièrement son risque de crédit. L'Organisme a constitué une provision pour contributions non recouvrables afin d'absorber les pertes sur créances. La concentration de crédit liée aux débiteurs est plutôt limitée en raison de la diversité et du grand nombre d'entreprises. L'Organisme est aussi exposé au risque de crédit lié à son encaisse et ses placements par le biais de dépôts, lesquels sont toutefois faits uniquement auprès d'institutions financières de bonne réputation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2022, le risque de liquidité découle du montant dû à RECYC-QUÉBEC et des créditeurs et charges à payer.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

The logo consists of a large, light green circular arrow that curves clockwise. Inside this arrow is a darker green circle. The text "Éco Entreprises Québec" is centered within the inner circle. The text is white and enclosed in a white speech bubble-like shape with a tail pointing towards the bottom right.

Éco
Entreprises
Québec

www.eeq.ca